

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



**MISSION MINISTERIELLE
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

AVANT-PROPOS

Les PAP sont présentés dans des documents par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme indique :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE	4
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PERIMETRE DE LA MISSION	5
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	5
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	5
PRINCIPALES REFORMES	6
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	7
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	7
RECAPITULATION DES CREDITS	18
PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	21
PERIMETRE DU PROGRAMME	22
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	23
PRESENTATION DES ACTIONS	24
CADRAGE STRATEGIQUE	25
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	25
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	26
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	31
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	33
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	33
PERIMETRE DU PROGRAMME	39
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	40
PRESENTATION DES ACTIONS	41
CADRAGE STRATEGIQUE	43
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	43
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	44
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	48
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	48
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	49
PRESENTATION DU PROGRAMME	54
PERIMETRE DU PROGRAMME	54
PRESENTATION DES ACTIONS	56
CADRAGE STRATEGIQUE	57
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	57
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	58
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	63
RECAPITULATION DES CREDITS	64
PERIMETRE DU PROGRAMME	68
PRESENTATION DES ACTIONS	69
CADRAGE STRATEGIQUE	70
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	70
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	71
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	75
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	75
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	76

MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique est le Responsable de la mission. Il est aidé en cela par des Directeurs Généraux (responsables des programmes), des responsables des budgets opérationnels, des responsables d'unités opérationnelles, des points focaux et des chefs de file.

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission « Enseignement supérieur et recherche scientifique » a pour finalités :

- La promotion d'un enseignement performant à travers la mise en œuvre d'une gouvernance de qualité dans les Universités, Grandes Ecoles et Instituts Supérieurs ;
- Le développement de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et de la recherche développement ;
- La prise en charge sociale de l'étudiant avec la mise en place des conditions d'études appropriées (un seuil décent de logement et de restauration, une assurance maladie, des facilités de transport et de documentation, etc.) dans les structures d'enseignement supérieur. Cette mission regroupe ainsi les programmes suivants :
 - Enseignement Supérieur porté par le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur ;
 - Recherche Scientifique et Innovation porté par le Directeur Général de la Recherche ;
 - Vie de l'Etudiant porté par le Directeur Général des Œuvres Universitaires ;
 - Pilotage et soutien porté par le Secrétaire Général

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission Enseignement supérieur et recherche scientifique est résumée dans le tableau ci-dessous

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme Enseignement Supérieur	1	10	4	54	10	0
Programme Recherche Scientifique	1	2	8	16	2	0
Programme Vie de l'Etudiant	1	2	9	13	2	0
Programme Pilotage et Soutien	2		6		0	0
Total	5	14	27	83	14	0

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les états généraux de l'éducation, de la recherche et de l'adéquation formation-emploi de mai 2010, organisés pour débattre et trouver des solutions aux maux qui minent le système éducatif gabonais, ont permis de déboucher sur la loi n°21/2011 du 14 février 2011 portant orientation générale de l'éducation, de la formation et de la recherche.

Cette loi qui prend en compte toutes les problématiques liées à l'éducation au Gabon révolutionne le système éducatif gabonais en offrant de nouvelles perspectives, notamment celles de faire que l'enseignement dispensé aux étudiants, quel que soit le niveau de formation, soit en parfaite adéquation avec les besoins en développement du pays.

Ainsi l'article 95 précise les orientations à mener en matière d'enseignement supérieur Les plus âgés devant être orientés vers des formations courtes et « professionnalisantes » (DUT, BTS, Licence Professionnelle)

- Les moins âgés, vers des formations d'Ingénieurs ou de Master Professionnel.
- Les plus jeunes, vers les classes préparatoires et les grandes écoles ou encore des études de doctorat en recherche fondamentale.

Cette loi précise entre autres, les conditions de prise en charge sociale de l'étudiant.

Le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) de l'économie gabonaise.

La refondation du système éducatif gabonais s'inscrit dans la révision de la vision de l'émergence basée sur les trois piliers (Gabon vert, Gabon industriel et Gabon des services) et dont l'un des principaux socles est le développement du capital humain.

Pour répondre à cette exigence, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont opté pour une politique de restructuration.

Au niveau de l'enseignement supérieur on note :

- la mise en œuvre des politiques pertinentes visant la transformation des systèmes et des offres de formation assurant une plus grande employabilité des étudiants à la fin de leur cursus ;
- la création des passerelles entre l'enseignement supérieur, l'enseignement technique et professionnel ;
- la prise en charge sociale de l'étudiant ;

Au niveau de la recherche scientifique on note :

- la restructuration du CENAREST et de ses Instituts de recherche qui vise la prise en compte du décloisonnement des activités de la recherche et son financement ;
- l'élaboration d'un plan stratégique de la recherche ;
- l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire pour les structures de la recherche et du chercheur ;

la mise en place d'un financement concurrentiel destiné à dynamiser les activités de recherche.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1 : Rendre attractif l'enseignement supérieur public d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 15 nouvelles offres de formation professionnalisant disponibles et opérationnelles ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 9 formations en alternance mises en place
- **Résultat annuel attendu 3** : 100% des EESPP devront avoir un système d'information fonctionnel.
- **Résultat annuel attendu 3** : 11 campagne des sensibilisations, de journée porte ouverte organisées ou de participation au salon ou forum de promotion des offres de formations.
- **Résultat annuel attendu 4** : 100 % de remplissage, des étudiants, dans les nouvelles offres de formations
- **Résultat annuel attendu 5** : 2% de Réduction de la durée moyenne d'attente avant soutenance dans les EESP pour les licences et master (en année)
- **Résultat annuel attendu 6** : 20 rapports produit sur l'assurance qualité par EESP
- **Résultat annuel attendu 7** : 50 étudiants moyen par salle de classes dans les Ecoles et Instituts
- **Résultat annuel attendu 8** : 25% du corps enseignant formé en matière de pédagogie universitaire
- **Résultat annuel attendu 9** : 20% d'harmonisation des curricula dans les EESP
- **Résultat annuel attendu 10** : 27 conventions de partenariats stratégiques signées avec les acteurs socio-f

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de nouvelles offres de formation professionnalisant disponibles et opérationnelles	Nombre	N/A	N/E	15	10	5
Nombre de formations en alternance mises en place	Nombre	N/A	N/E	9	18	27
Nombre de campagne de sensibilisation, de journée porte ouverte organisées ou de participation au salon ou forum de promotion des offres de formations	Nombre	N/A	N/E	11	11	11
Taux de remplissage, des étudiants, dans les nouvelles offres de formations	%	N/A	N/E	100%	100%	100%
Réduction de la durée moyenne d'attente avant soutenance dans les EESP pour les licences et master (en année)	Nombre	N/A	N/E	2	1	1
Nombre de rapport produit sur l'assurance qualité par EESP	Nombre	N/A	N/A	20	20	20
Nombre d'étudiants moyen par salle de classes dans les Ecoles et Instituts	Nombre	N/A	N/E	50	40	35
Taux du corps enseignant formé en matière de pédagogie universitaire	%	N/A	15%	25%	50%	10%
Taux d'harmonisation des curricula dans les EESP	%	N/A	15%	20%	50%	15%
Nombre de conventions de partenariats stratégiques signées avec les acteurs socio-professionnels publics ou privés	Nombre	N/A	N/E	27	27	27

Source des données : DGES

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cet indicateur quantifie le nombre de nouvelles offres de formation professionnalisant disponibles et opérationnelles dans l'ensemble des universités, grandes écoles et instituts.

Indicateur 2 : Cet indicateur quantifie le nombre de formations en alternance mises en place dans l'ensemble des universités, grandes écoles et instituts

Indicateur 3 : Cet indicateur quantifie le nombre de campagne de sensibilisation, de journée porte ouverte organisées ou de participation au salon ou forum de promotion des offres de formations par l'ensemble des universités, grandes écoles et instituts

Indicateur 4 : cet indicateur mesure Taux de remplissage, des étudiants, dans les nouvelles offres de formations

Indicateur 5 : cet indicateur mesure réduction de la durée moyenne d'attente avant soutenance dans les EESP pour les licences et master (en année)

Indicateur 6 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de rapport produit sur l'assurance qualité par EESP

Indicateur 7 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre d'étudiants moyen par salle de classes dans les Ecoles et Instituts

Indicateur 8 : Cet indicateur permet de mesurer le taux du corps enseignant formé en matière de pédagogie universitaire r

Indicateur 9 : Cet indicateur permet de mesurer le taux d'harmonisation des curricula dans les EESP

Indicateur 10 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de conventions de partenariats stratégiques signées avec les acteurs socio-professionnels publics ou privés

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Banque Mondiale

OBJECTIF N°2 : Améliorer l'environnement d'étude des apprenants d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 50% de couverture internet dans les EESP
- Résultat annuel attendu 2 : 18 espaces numériques ouverts (ENO) dans les EESP ;
- Résultat annuel attendu 3 : 9 espaces documentaires (physique et/ ou numérique) mis en place dans les EESP
- Résultat annuel attendu 4 : 36 plateaux techniques (incubateur, laboratoires...) mis en place pour optimiser l'enseignement pratique et la professionnalisation dans les EESP;
- Résultat annuel attendu 5 : 18 campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l'alcool et de la toxicomanie ;
- Résultat annuel attendu 6 : 18 campagnes sur les violences faites aux femmes organisées dans les EESP ;
- Résultat annuel attendu 7 : 9 dispositifs mis en place pour la sécurisation des campus.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de couverture internet dans les EESP	%	N/E	N/E	50%	75%	100%
Nombre d'espaces numériques ouverts (ENO) dans les EESP	Nombre	N/E	N/E	18	27	36
Nombre d'espaces documentaires (physique et/ ou numérique) mis en place dans les EESP	Nombre	N/E	N/E	9	9	9
Nombre de plateaux techniques (incubateur, laboratoires...) mis en place pour optimiser l'enseignement pratique et la professionnalisation dans les EESP	Nombre	N/E	N/E	36	36	36
Nombre de campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l'alcool et de la toxicomanie	Nombre	N/E	N/E	18	18	18
Nombre de campagnes sur les violences faites aux femmes organisées dans les EESP	Nombre	N/E	N/E	18	18	18

Nombre de dispositifs mis en place pour la sécurisation des campus	Nombre	N/E	N/E	9	9	9
--	--------	-----	-----	---	---	---

Source des données : DGES

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1: Cet indicateur permet de mesurer le taux de couverture internet dans les EESP.

Indicateur 2: Cet indicateur permet de quantifier le nombre d'espaces numériques ouverts (ENO) dans les EESP

Indicateur 3: Cet indicateur permet de quantifier le nombre d'espaces documentaires (physique et/ ou numérique) mis en place dans les EESP

Indicateur 4: Cet indicateur permet de quantifier le nombre de plateaux techniques (incubateur, laboratoires...) mis en place pour optimiser l'enseignement pratique et la professionnalisation dans les EESP

Indicateur 5: Cet indicateur permet de quantifier le nombre de campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l'alcool et de la toxicomanie

Indicateur 6: Cet indicateur permet de quantifier le nombre de campagnes sur les violences faites aux femmes organisées dans les EESP

Indicateur 7: Cet indicateur permet de quantifier le nombre de dispositifs mis en place pour la sécurisation des campus

OBJECTIF N°3 : Améliorer la gouvernance universitaire d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 18 rapports de conseils d'administration produits,
- Résultat annuel attendu 2 : 9 rapports de conseils d'EESP (conseils d'université...)
- Résultat annuel attendu 3 : 9 rapports de conseils scientifiques et pédagogiques
- Résultat annuel attendu 4 : 9 manuels de procédures relatives à la gestion de l'apprenant élaborés (guide de l'étudiant)
- Résultat annuel attendu 5 : 50% de digitalisation des actes et procédures administratives et de la gestion de l'apprenant (archivage numérique de tous les actes administratifs et académique, outil de gestion administrative et du parcours de l'apprenant)
- Résultat annuel attendu 6 : 36 rapports de dialogues de gestion produits
- Résultat annuel attendu 7 : 81 acteurs des secteurs socio-professionnels publics ou privés partenaires participant aux organes de gouvernance des EESP (CA, CU, CE, ...)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de rapports de conseils d'administration produits	Nombre	N/E	N/E	18	9	9
Nombre de rapports de conseils d'EESP (conseils d'université...)	Nombre	N/E	N/E	9	18	18
Nombre de rapports de conseils scientifiques et pédagogiques	Nombre	N/E	N/E	9	9	9
Nombre de manuels de procédures relatives à la gestion de l'apprenant élaborés (guide de l'étudiant)	Nombre	N/E	N/E	9	9	9
Taux de digitalisation des actes et procédures administratives et de la gestion de l'apprenant (archivage numérique de tous les actes administratifs et académique, outil de gestion administrative et du parcours de l'apprenant)	%	N/E	N/E	50%	9	9
Nombre de rapports de dialogues de gestion produits	Nombre	N/E	N/E	36	75%	100%
Nombre des acteurs des secteurs socio-professionnels publics ou privés partenaires participant aux organes de gouvernance des EESP (CA, CU, CE, ...)	Nombre	N/E	N/E	81	36	36

Source des données : DGES

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de rapports de conseils d'administration produits mesure l'efficacité des résultats par offre de formation.

Indicateur 2 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de rapports de conseils d'EESP (conseils d'université EESPP).

Indicateur 3 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de rapports de conseils scientifiques et pédagogiques.

Indicateur 4 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de manuels de procédures relatives à la gestion de l'apprenant élaborés (guide de l'étudiant)

Indicateur 5 : Cet indicateur permet de mesurer le taux de digitalisation des actes et procédures administratives et de la gestion de l'apprenant (archivage numérique de tous les actes administratifs et académiques, outil de gestion administrative et du parcours de l'apprenant)

Indicateur 6 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de rapports de dialogues de gestion produits

Indicateur 7 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre des acteurs des secteurs socio-professionnels publics ou privés partenaires participant aux organes de gouvernance des EESP (CA, CU, CE, ...)

OBJECTIF N°4 : Développer un environnement scientifique pour encourager une recherche d'excellence au Gabon

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 50% d'élaboration de la modification de la loi 22/2000 du 10/01/2001 ;
- Résultat annuel attendu 2 : 4 dialogues de gestion organisés
- Résultat annuel attendu 3 : 2 cessions des organes de gouvernance organisés de la Recherche scientifique en République Gabonaise modifiée (CENAREST);
- Résultat annuel attendu 4 : 15 candidats inscrits sur les listes d'aptitude du CAMES
- Résultat annuel attendu 5 : 3 projets de recherche financés (financement Okoumé)
- Résultat annuel attendu 6 : 66 rencontres scientifiques en partenariats organisés;
- Résultat annuel attendu 7 : 50% d'élaboration du répertoire national des structures de recherche et des chercheurs)
- Résultat annuel attendu 8 : 2 pôles d'excellence créés
- Résultat annuel attendu 9 : 20 étudiants encadrés en master
- Résultat annuel attendu 10 : 20 étudiants encadrés en doctorat

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Indicateur 1 : Taux d'élaboration de la modification de la loi 22/2000 du 10/01/2001	%	N/A	50%	50%	3	
Indicateur 2 : Nombre de dialogues de gestion organisés	Nbr	N/A	4	4	4	4
Indicateur 3 : Nombre de cession des organes de gouvernance organisés	Nbr	N/A	2	2	2	2
Indicateur 4 : Nombre de candidats inscrits sur les listes d'aptitude du CAMES	Nbr	N/A	10	15	10	15
Indicateur 5 : Nombre de projets de recherche financés (financement Okoumé)	Nbr	N/A	3	3	3	3
Indicateur 6 : Nombre rencontres scientifiques en partenariats organisés	Nbr	N/A	10	15	15	15
Indicateur 7 : Taux d'élaboration du répertoire national des structures de recherche et des chercheurs	%	N/A	50%	50%		
Indicateur 8 : Nombre de pôles d'excellence créés	%	N/A	N/E	2	2	
Indicateur 9 : Nombre d'étudiants encadrés en master	Nbr	N/A	N/E	20	20	
Indicateur 10 : Nombre d'étudiants encadrés en doctorat	Nbr	N/A	N/E	20	20	

Source des données : DGRSI, CENAREST et CIRMF

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Mettre en place une commission d'élaboration des projets de textes réglementaires, composée des chercheurs et des membres de l'administration centrale.
- Faire valider les projets de textes par le RPROG et les RUO des Instituts du CENAREST.
- Formaliser et faire valider par le RPROG et les RUO des Instituts du CENAREST ;
- Valider avec les projets de textes réglementaires et le plan d'investissement quinquennal.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet de mesurer le taux d'élaboration de la modification de la loi 22/2000 du 10/01/2001;

Indicateur 2 : cet indicateur permet de quantifier le nombre de dialogues de gestion organisé

Indicateur 3 : cet indicateur permet de quantifier le nombre de cession des organes de gouvernance organisé

Indicateur 4 : cet indicateur permet de quantifier le nombre de candidats inscrits sur les listes d'aptitude du CAMES

Indicateur 5 : cet indicateur permet d'apprécier le nombre de projets de recherche financés (financement Okoumé)

Indicateur 6 : cet indicateur permet de mesurer le Nombre rencontres scientifiques en partenariats organisées;

Indicateur 7 : cet indicateur permet de mesurer le taux d'élaboration du répertoire national des structures de recherche et des chercheurs;

Indicateur 8 : cet indicateur permet de quantifier le nombre de pôles d'excellence créés;

Indicateur 9 : cet indicateur permet de quantifier le nombre d'étudiants encadrés en master

Indicateur 10 : cet indicateur permet de quantifier le nombre d'étudiants encadrés en doctorat

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Participer à l'élaboration des projets de textes réglementaires.
- Assister aux travaux en commission.
- Valider les différents documents (les projets de textes réglementaires) en commission
- Mettre en place une ou des campagnes de recherche de partenariat animée par le directoire du CENAREST

OBJECTIF N°5 : Produire des connaissances scientifiques et des innovations à partir du capital naturel pour optimiser le développement socio-économique et la durabilité environnementale du Gabon d'ici 2030.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique ;
- Qualité de service rendu aux usagers ;
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 10 projets de recherche exécutés en collaboration avec les institutions étrangères;
- Résultat annuel attendu 2 : 40% d'avancement du programme souveraineté alimentaire élaboré Résultat annuel attendu 3 : 40% d'avancement du programme Ressources Naturelles et Développement Durable élaboré);
- Résultat annuel attendu 4 : 30%d'avancement du programme Santé et Bien-être élaboré);
- Résultats attendu 5 : 30% d'avancement du programme Patrimoine Naturel et Culturel élaboré) ;
- Résultat annuel attendu 6 : vingt-cinq (25) de recherche exécutés. (CIRMF).
- Résultat annuel attendu 7 : 9 projets de recherche exécutés portant sur la population rurale.
- Résultat annuel attendu 8 : 110 articles scientifique publiés dont 25% avec les collaborateurs étrangers
- Résultat annuel attendu 9 : 2 congrès scientifique organisé de portée internationale
- Résultat annuel attendu 10 : 8 projets exécutés financé par l'OMS et AFRICA CDC

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de projets de recherche exécutés en collaboration avec les institutions étrangères	Nbr	N/A	5	10	15	15
Taux d'avancement du programme souveraineté alimentaire élaboré	%	N/A	30%	40%	30%	
Taux d'avancement du programme Ressources Naturelles et Développement Durable élaboré	%	N/A	30%	40%	30%	
Taux d'avancement du programme Santé et Bien-être élaboré	%	N/A	30%	30%	40%	
Taux d'avancement du programme Patrimoine Naturel et Culturel élaboré	%r	N/A	20%	30%	50%	
Nombre de projets de recherche exécuté	Nbr	N/A	25	30	35	
Nombre de projets de recherche exécutés portant sur la population rurale.	Nbr		6	9	12	
Nombre d'articles scientifique publiés dont 25% avec les collaborateurs étrangers	Nbr		60	110	160	
Nombre de congrès scientifique organisé de portée internationale	Nbr		1	2	2	
Nombre de projets exécutés financé par l'OMS et AFRICA CDC	Nbr		4	8	12	

Source des données : DGRSI, CENAREST et CIRMF

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Inciter les chercheurs à obtenir des contrats de partenariats ou commandes publiques ou privées
- Inciter les chercheurs à répondre aux appels d'offres nationales et internationales
- Organiser les journées portes ouvertes et développer les stratégies de communication

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet quantifier le nombre de projets de recherche exécutés en collaboration avec les institutions étrangères;

Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le taux d'avancement du programme souveraineté alimentaire élaboré

Indicateur 3 : cet indicateur permet de mesurer le taux d'avancement du programme Ressources Naturelles et Développement Durable élaboré e ;

Indicateur 4 : cet indicateur permet mesurer le taux d'avancement du programme Santé et Bien-être élaboré.

Indicateur 5 : cet indicateur permet mesurer le taux d'avancement du programme Patrimoine Naturel et Culturel élaboré

Indicateur 6 : cet indicateur permettra de quantifier le nombre de projets de recherche exécuté

Indicateur 7 : cet indicateur permettra de quantifier le nombre de projets de recherche exécutés portant sur la population rurale.

Indicateur 8 : cet indicateur permettra de quantifier le nombre d'articles scientifique publiés dont 25% avec les collaborateurs étrangers

Indicateur 9 : cet indicateur permettra de quantifier le nombre de congrès scientifique organisé de portée

Indicateur 10 : cet indicateur permettra de quantifier le nombre de projets exécutés financé par l'OMS et AFRICA CDC

Contributions des opérateurs/partenaires :

Mettre en place une campagne de recherche de partenariat animée par le directoire du CENAREST

OBJECTIF N°6 : D'ici à fin 2027, Améliorer la performance et la qualité du dispositif de prise en charge sociale et de vie étudiante

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat attendu 1** : 2 projets de texte de réforme élaborés.
- **Résultat attendu 2** : 10% du budget du programme consacré aux dépenses de développement et d'équipement dans les domaines des œuvres universitaires
- **Résultat attendu 3** : 1 activités de coordination et de renforcement des capacités des parties-prenantes de la vie étudiante
- **Résultat attendu 4** : 30% de satisfaction globale des étudiants sur le dispositif de prise en charge sociale et de vie étudiante
- **Résultat attendu 5** : 12 rapports d'activités et de dialogue de gestion produits transmis au RPROG

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de projets de texte de réforme élaborés	%		NA	2	8	8
Pourcentage du budget du programme consacré aux dépenses de développement et d'équipement dans les domaines des œuvres universitaires	%		NA	10%	20%	20%
Nombre d'activités de coordination et de renforcement des capacités des parties-prenantes de la vie étudiante	Nombre		NA	1	4	4
Taux de satisfaction globale des étudiants sur le dispositif de prise en charge sociale et de vie étudiante	%		NA	30%	70%	70%
Nombre de rapports d'activités et de dialogue de gestion produits transmis au RPROG	Nombre		N/A	12	12	12

Source des données : Rapports DGOU

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet quantifier le nombre de projets de texte de réforme élaborés

Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage du budget du programme consacré aux dépenses de développement et d'équipement dans les domaines des œuvres universitaires élaboré

Indicateur 3 : cet indicateur permet quantifier le nombre d'activités de coordination et de renforcement des capacités des parties-prenantes de la vie étudiante

Indicateur 4 : cet indicateur permet mesurer le taux de satisfaction globale des étudiants sur le dispositif de prise en charge sociale et de vie étudiante

Indicateur 5 : cet indicateur permet quantifier le nombre de rapports d'activités et de dialogue de gestion produits transmis au RPROG

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Finalisation du projet de décret portant statut social de l'étudiant
- Elaboration du plan d'amélioration des œuvres universitaires
- Rédaction des textes d'application du statut social de l'étudiant
- Mise en place de l'observatoire de la vie étudiante

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Participation active aux travaux d'élaboration de la politique nationale et d'actualisation du cadre juridique (CNOU, ANBG, FEGASU, OGSSU, Médecine Scolaire et Universitaire)

OBJECTIF N°7 : D'ici fin 2027, développer un cadre propice pour la pratique des activités socio-culturelles et sportives pour les étudiants

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : 97% d'avancement dans l'élaboration et l'adoption du cadre d'organisation et du développement des activités socio-culturelles et sportives :
1. Elaboration et finalisation de la charte d'organisation des activités socioculturelles et sportives ;
 2. signature et mise en place d'un comité de suivi pour la mise en œuvre de la Charte
 3. Etat des lieux des infrastructures et des équipements sportifs et socio-culturels

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement dans l'élaboration et l'adoption du cadre d'organisation et du développement des activités socio-culturelles et sportives	%	NA	95%	97%	99%	100%

Source des données : Rapport DGOU

Précisions méthodologiques :

- **Indicateur 1** : cet indicateur permet mesurer le taux d'avancement dans l'élaboration et l'adoption du cadre d'organisation et du développement des activités socio-culturelles et sportives ;

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Élaboration de charte d'organisation et de développement des activités socio culturelles et sportives ;
- Mise d'un comité de suivi pour la mise en œuvre de la Charte ;
- Élaboration de l'état des lieux et du programme d'investissement ;
- Dotation en matériels et équipements sportif ou artistiques indispensables ;
- Inciter les partenariats de sponsoring des activités.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- FEGASU, CNOU, OGSSU : organisation et mise en œuvre des activités socioculturelles et sportives en collaboration avec la Direction Générale des Sports.

OBJECTIF N°8 : D'ici fin 2025, étendre et améliorer l'offre de restauration et d'hébergement pour les étudiants

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 6000 repas servis par jour sur l'ensemble des restaurants
- **Résultat attendu 2** : 15% des étudiants fréquentant les restaurants universitaires
- **Résultat attendu 3** : 15% d'étudiants logés en résidences universitaires

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de repas servis par jour sur l'ensemble des restaurants	Nbre	NA	5000	6000	6 000	6 000
Pourcentage des étudiants fréquentant les restaurants universitaires	%	NA	10%	15%	15	15
Pourcentage d'étudiants logés en résidences universitaires	%	NA	10%	15%	15	15

Source des données : Rapport CNOU

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet quantifier le nombre de repas servis par jour sur l'ensemble des restaurants
Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage des étudiants fréquentant les restaurants universitaires
Indicateur 3 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage d'étudiants logés en résidences universitaires

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Renforcement des capacités du personnel des services restauration et hébergement par le CNOU
- Respect des droits et obligations contractuels (service fait versus règlement)
- Réhabilitation et ouverture progressive des résidences fermées
- Prospection en vue du financement des investissements en partenariat public-privé (hébergement notamment)
- Acquisition de bâtiments.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Objectif entièrement porté par l'opérateur CNOU

OBJECTIF N°9: METTRE EN ŒUVRE UN SYSTEME EFFICACE DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DU MINISTERE D'ICI 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1**: 127 de livrables annuel produits
- **Résultat annuel attendu 2**: 50% de procédures d'administration du personnel mises en place favorisant la maîtrise des effectifs du ministère et leur mouvement
- **Résultat annuel attendu 3**: 4 cellules BOP et ressources humaines mises en place et opérationnelles dans les Programmes
- **Résultat annuel attendu 4** : 80% de consommation des crédits ouverts à l'exécution ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Mettre en place un outil efficace de gestion des systèmes d'informations et de communications

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre de livrables annuel produits	Nbre	NA	N/A	127	127	127
Pourcentage de procédures d'administration du personnel mises en place favorisant la maîtrise des effectifs du ministère et leur mouvement	%	NA	N/A	50%	80%	100%
Nombre de cellules BOP et ressources humaines mises en place et opérationnelles dans les Programmes	Nbre	50%	N/E	4	4	4
Taux de consommation des crédits ouverts à l'exécution	%		80%	80%	90%	100%

Mettre en place un outil efficace de gestion des systèmes d'informations et de communications	%		N/E	50%	75%	100%
---	---	--	-----	-----	-----	------

Source des données : SG-DCRH-DCAF

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Contributions des opérateurs/partenaires :

- RAS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet quantifier le nombre de livrables annuel produits

Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage de procédures d'administration du personnel mises en place favorisant la maîtrise des effectifs du ministère et leur mouvement

Indicateur 3 : cet indicateur permet quantifier le nombre de cellules BOP et ressources humaines mises en place et opérationnelles dans les Programmes

Indicateur 4 : cet indicateur permet mesurer le taux de consommation des crédits ouverts à l'exécution

Indicateur 5 : cet indicateur permet Mettre en place un outil efficace de gestion des systèmes d'informations et de communications

OBJECTIF N°10 : METTRE EN PLACE UN CADRE ORGANIQUE PROPICE AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION D'ICI 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 75% des textes d'application de l'enseignement supérieur validés
- **Résultat annuel attendu 2** : 75% de la refonte des textes de la recherche scientifique validés
- **Résultat annuel attendu 3** : 70% des textes relatifs à l'innovation technologique

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Taux de validation des textes d'application du secteur Enseignement Supérieur	%	NA	70	75%	85%	100%
Taux de validation de la refonte des textes de la Recherche Scientifique	%		70	75%	85%	100%
Taux d'avancement de l'élaboration des textes relatifs à l'innovation technologique	%		70	70%	85%	100%

Source des données : SG-DGES-DGRSI

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Contributions des opérateurs/partenaires :

- L'ensemble des Directions Générales et des opérateurs du ministère

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet mesurer le taux de validation des textes d'application du secteur Enseignement Supérieur

Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le taux de validation de la refonte des textes de la Recherche Scientifique

Indicateur 3 cet indicateur permet mesurer le taux d'avancement de l'élaboration des textes relatifs à l'innovation technologique

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
12.472	Enseignement supérieur	17 326 951 369	21 456 951 369	-	21 456 951 369	21 456 951 369	21 456 951 369	17 326 951 369	21 456 951 369	-	21 456 951 369	21 456 951 369	21 456 951 369
12.472.1	Acquisition des connaissances et des compétences techniques et certifications	16 020 056 184	20 150 056 184	-	20 150 056 184	20 150 056 184	20 150 056 184	16 020 056 184	20 150 056 184	-	20 150 056 184	20 150 056 184	20 150 056 184
12.472.2	Evaluation, formation et recyclage des enseignants et autres personnels	500 135 307	500 135 307	-	500 135 307	500 135 307	500 135 307	500 135 307	500 135 307	-	500 135 307	500 135 307	500 135 307
12.472.3	Appui à l'enseignement supérieur privé	6 116 626	6 116 626	-	6 116 626	6 116 626	6 116 626	6 116 626	6 116 626	-	6 116 626	6 116 626	6 116 626
12.472.4	Appui à la recherche universitaire	140 830 308	140 830 308	-	140 830 308	140 830 308	140 830 308	140 830 308	140 830 308	-	140 830 308	140 830 308	140 830 308
12.472.5	Formation des enseignants du secondaire général et technique	659 812 944	659 812 944	-	659 812 944	659 812 944	659 812 944	659 812 944	659 812 944	-	659 812 944	659 812 944	659 812 944
12.486	Vie de l'étudiant	121 451 757 565	111 314 371 563	237 386 000	111 551 757 563	111 551 757 563	111 551 757 563	121 451 757 565	111 314 371 563	237 386 000	111 551 757 563	111 551 757 563	111 551 757 563
12.486.1	Vie associative, culturelle et sportive	12 912 325 736	3 012 325 734	-	3 012 325 734	3 012 325 734	3 012 325 734	12 912 325 736	3 012 325 734	-	3 012 325 734	3 012 325 734	3 012 325 734
12.486.2	Prise en charge de l'étudiant	108 539 431 829	108 302 045 829	237 386 000	108 539 431 829	108 539 431 829	108 539 431 829	108 539 431 829	108 302 045 829	237 386 000	108 539 431 829	108 539 431 829	108 539 431 829
12.493	Pilotage et Soutien aux politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	1 468 679 063	1 568 679 062	-	1 568 679 062	1 568 679 062	1 568 679 062	1 468 679 063	1 568 679 062	-	1 568 679 062	1 568 679 062	1 568 679 062
12.493.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	398 219 727	498 219 727	-	498 219 727	498 219 727	498 219 727	398 219 727	498 219 727	-	498 219 727	498 219 727	498 219 727
12.493.2	Coordination administrative	1 070 459 335	1 070 459 335	-	1 070 459 335	1 070 459 335	1 070 459 335	1 070 459 335	1 070 459 335	-	1 070 459 335	1 070 459 335	1 070 459 335
12.479	Recherche scientifique et innovation	19 000 634 129	16 345 127 126	2 845 800 000	19 190 927 126	19 190 927 126	19 190 927 126	19 000 634 129	16 345 127 126	2 845 800 000	19 190 927 126	19 190 927 126	19 190 927 126
12.479.1	Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée	3 550 511 518	895 004 515	2 845 800 000	3 740 804 515	3 740 804 515	3 740 804 515	3 550 511 518	895 004 515	2 845 800 000	3 740 804 515	3 740 804 515	3 740 804 515
12.479.2	Technologie et industrie	16 467 273	16 467 273	-	16 467 273	16 467 273	16 467 273	16 467 273	16 467 273	-	16 467 273	16 467 273	16 467 273
12.479.3	Sciences humaines et sociales	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386
12.479.4	Sciences fondamentales	14 348 899 425	14 348 899 425	-	14 348 899 425	14 348 899 425	14 348 899 425	14 348 899 425	14 348 899 425	-	14 348 899 425	14 348 899 425	14 348 899 425
12.479.5	Ecologie et biodiversité	23 334 091	23 334 091	-	23 334 091	23 334 091	23 334 091	23 334 091	23 334 091	-	23 334 091	23 334 091	23 334 091
12.479.6	Agronomie et forêt	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386
12.479.7	Innovation	1 015 687 050	1 015 687 050	-	1 015 687 050	1 015 687 050	1 015 687 050	1 015 687 050	1 015 687 050	-	1 015 687 050	1 015 687 050	1 015 687 050
Total pour la mission: Enseignement supérieur et recherche scientifique		159 248 022 126	150 685 129 120	3 083 186 000	153 768 315 120	153 768 315 120	153 768 315 120	159 248 022 126	150 685 129 120	3 083 186 000	153 768 315 120	153 768 315 120	153 768 315 120

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
12.472: Enseignement supérieur	17 326 951 369	21 456 951 369	-	21 456 951 369	21 456 951 369	21 456 951 369	17 326 951 369	21 456 951 369	-	21 456 951 369	21 456 951 369	21 456 951 369
Titre 2. Dépenses de personnel	13 316 877 269	15 316 877 269	-	15 316 877 269	15 316 877 269	15 316 877 269	13 316 877 269	15 316 877 269	-	15 316 877 269	15 316 877 269	15 316 877 269
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 361 571 543	2 391 571 543	-	2 391 571 543	2 391 571 543	2 391 571 543	2 361 571 543	2 391 571 543	-	2 391 571 543	2 391 571 543	2 391 571 543
Titre 4. Dépenses de transfert	1 648 502 557	3 748 502 557	-	3 748 502 557	3 748 502 557	3 748 502 557	1 648 502 557	3 748 502 557	-	3 748 502 557	3 748 502 557	3 748 502 557
12.486: Vie de l'étudiant	121 451 757 565	111 314 371 563	237 386 000	111 551 757 563	111 551 757 563	111 551 757 563	121 451 757 565	111 314 371 563	237 386 000	111 551 757 563	111 551 757 563	111 551 757 563
Titre 2. Dépenses de personnel	4 224 397 828	4 224 397 828	-	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828	-	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 828 410 275	3 828 410 275	-	3 828 410 275	3 828 410 275	3 828 410 275	3 828 410 275	3 828 410 275	-	3 828 410 275	3 828 410 275	3 828 410 275
Titre 4. Dépenses de transfert	102 558 949 462	92 421 563 460	237 386 000	92 658 949 460	92 658 949 460	92 658 949 460	102 558 949 462	92 421 563 460	237 386 000	92 658 949 460	92 658 949 460	92 658 949 460
Titre 5. Dépenses d'investissement	10 840 000 000	10 840 000 000	-	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000	-	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000
12.493: Pilotage et Soutien aux politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	1 468 679 063	1 568 679 062	-	1 568 679 062	1 568 679 062	1 568 679 062	1 468 679 063	1 568 679 062	-	1 568 679 062	1 568 679 062	1 568 679 062
Titre 2. Dépenses de personnel	680 459 335	680 459 335	-	680 459 335	680 459 335	680 459 335	680 459 335	680 459 335	-	680 459 335	680 459 335	680 459 335
Titre 3. Dépenses de biens et services	770 000 000	770 000 000	-	770 000 000	770 000 000	770 000 000	770 000 000	770 000 000	-	770 000 000	770 000 000	770 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	18 219 727	118 219 727	-	118 219 727	118 219 727	118 219 727	18 219 727	118 219 727	-	118 219 727	118 219 727	118 219 727
12.479: Recherche scientifique et innovation	19 000 634 129	16 345 127 126	2 845 800 000	19 190 927 126	19 190 927 126	19 190 927 126	19 000 634 129	16 345 127 126	2 845 800 000	19 190 927 126	19 190 927 126	19 190 927 126
Titre 2. Dépenses de personnel	14 407 032 080	14 667 482 182	-	14 667 482 182	14 667 482 182	14 667 482 182	14 407 032 080	14 667 482 182	-	14 667 482 182	14 667 482 182	14 667 482 182
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	1 000 000 000	-	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	200 000 000	1 000 000 000	-	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	3 523 444 944	677 644 944	2 845 800 000	3 523 444 944	3 523 444 944	3 523 444 944	3 523 444 944	677 644 944	2 845 800 000	3 523 444 944	3 523 444 944	3 523 444 944
Titre 5. Dépenses d'investissement	870 157 105	-	-	-	-	-	870 157 105	-	-	-	-	-
Total pour la mission: Enseignement supérieur et	159 248 022 126	150 685 129 120	3 083 186 000	153 768 315 120	153 768 315 120	153 768 315 120	159 248 022 126	150 685 129 120	3 083 186 000	153 768 315 120	153 768 315 120	153 768 315 120

recherche scientifique												
Titre 2. Dépenses de personnel	32 628 766 512	34 889 216 614	-	34 889 216 614	34 889 216 614	34 889 216 614	32 628 766 512	34 889 216 614	-	34 889 216 614	34 889 216 614	34 889 216 614
Titre 3. Dépenses de biens et services	7 159 981 818	7 989 981 818	-	7 989 981 818	7 989 981 818	7 989 981 818	7 159 981 818	7 989 981 818	-	7 989 981 818	7 989 981 818	7 989 981 818
Titre 4. Dépenses de transfert	107 730 896 963	96 847 710 961	3 083 186 000	99 930 896 961	99 930 896 961	99 930 896 961	107 730 896 963	96 847 710 961	3 083 186 000	99 930 896 961	99 930 896 961	99 930 896 961
Titre 5. Dépenses d'investissement	11 728 376 832	10 958 219 727	-	10 958 219 727	10 958 219 727	10 958 219 727	11 728 376 832	10 958 219 727	-	10 958 219 727	10 958 219 727	10 958 219 727

(1) *FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)*
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La politique publique financée par l'État sur le programme « **Enseignement Supérieur** » est pour l'essentiel mise en œuvre par les opérateurs qui bénéficient, au titre de leur budget, des subventions pour charges de service public.

En effet, l'enseignement supérieur est assuré dans les universités comprenant des facultés, des grandes écoles et des écoles doctorales ainsi que des organismes post-doctoraux chargés des formations et des synergies avec d'autres organismes partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les facultés assurent, à titre principal, des enseignements professionnels diplômant et qualifiants, conformément au système LMD. Ils comprennent des départements, des laboratoires ou unités de recherche universitaires et des centres de documentation.

Les grandes écoles assurent, à titre principal, des enseignements à vocation professionnelle, qualifiants et diplômant, conformément au système LMD et, à titre accessoire, des enseignements à vocation de recherche, destinés à former pour chacune d'elles, des enseignants-chercheurs spécialisés en recherche appliquée.

Chaque grande école est composée, comme les universités, de départements, des laboratoires, ateliers ou unités de recherche et d'un centre de documentation.

Le Gabon compte trois universités (Université Omar Bongo, Université des Sciences et Techniques de Masuku et Université des Sciences de la Santé), quatre grandes écoles et quatre instituts (Ecole normale Supérieure, Institut National des Sciences de Gestion, Institut Supérieur de Technologie, Mathématiques Supérieures, Ecole Nationale des Eaux et Forêts qui est en cotutelle avec le ministère des Eaux et Forêts, Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation, Institut National des Sciences d'Agronomie et de Biologie) .

Ce programme, par la formation à la recherche ainsi que par la recherche menée dans les laboratoires universitaires est en imbrication étroite avec les organismes de recherche relevant du programme « Recherches scientifiques et innovation ». Ce partenariat devrait déboucher, à terme, sur la mutualisation des plateaux techniques.

De même, ce partenariat doit s'étendre à l'agence nationale des bourses chargée de la gestion des bourses des étudiants.

Par ailleurs, dans chaque université, les œuvres universitaires sont gérées par les directions des œuvres universitaires et sociales qui dépendent du programme « vie de l'étudiant ».

L'outil principal de pilotage des opérateurs est le contrat d'objectifs et de performance passé avec le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, Responsable du programme. Ce contrat précise les objectifs et les engagements de chacune des parties. Des indicateurs associés permettront d'en suivre la réalisation.

Le programme « Enseignement Supérieur » se décline en plusieurs actions relatives à la formation et à la recherche universitaire :

- Acquisition des connaissances et des compétences ;
- Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels ;
- Appui à l'enseignement privé ;
- Appui à la recherche universitaire ;
- Formation des enseignants du secondaire général et technique.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, des évolutions sont enregistrées depuis quelques années, dont l'organisation des états généraux de l'éducation et de la recherche en 2010 qui ont permis de :

- redessiner les voies à suivre pour générer un système éducatif et de recherche d'excellence ;
- l'arrimage des 3/4 d'établissements supérieurs au système LMD ;
- le lancement des constructions de nouvelles écoles supérieures et techniques.

Le Programme Enseignement Supérieur est sous la responsabilité de **Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur**.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Enseignement Supérieur est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
ACTION N° 1	1	10	1	44	10	0
ACTION N° 2	1	1	1	1	1	0
ACTION N° 3	1	0	1	0	0	0
ACTION N° 4	1	5	1	5	5	0
ACTION N° 5	0	4	0	4	4	0
Total	4	20	4	54	20	0

(3) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications

Cette action comprend l'ensemble des offres de formation proposées et l'actualisation de celles-ci en accord avec les besoins socio-économiques du pays.

ACTION N° 2 : Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels

Cette action recouvre l'ensemble des mesures que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour améliorer la gouvernance dans la qualité de la formation, la gestion des établissements et la gestion des ressources humaines (évaluer la qualité des enseignements dispensés, les pratiques d'enseignement et les besoins de formation des enseignants-chercheurs et des autres personnels en vue d'un renforcement des capacités).

ACTION N°3 : Réhabilitation, construction et équipement des Universités et Grandes Ecoles publiques

Cette action vise à résorber les insuffisances dans les infrastructures (salles de classe, amphithéâtre, logement des étudiants...) à l'origine du sureffectif dans les Universités et Grandes Ecoles et les équipements pour arrimer l'Enseignement Supérieur aux normes internationales.

ACTION N° 4 : Appui à la recherche universitaire

Cette action concerne l'ensemble des activités de recherche effectuées par les laboratoires des universités et grandes écoles dans les domaines des sciences humaines, chimie, physique, mathématiques, etc.

Cette action, désormais, menée dans les écoles doctorales favorise ainsi l'harmonisation entre la recherche scientifique, l'innovation technologique et la recherche universitaire.

ACTION 5 : Formation des enseignants

Cette action recouvre l'ensemble des mesures que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour assurer la formation initiale et continue des enseignants de l'enseignement secondaire général et technique.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Afin d'arrimer l'enseignement supérieur aux normes internationales, les autorités se sont engagées à développer une offre diversifiée de formations supérieures de qualité en contexte LMD, à améliorer la gouvernance institutionnelle des Universités, Grandes Ecoles et Instituts et à améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des étudiants et de travail des personnels du secteur éducatif.

De nombreux résultats sont recherchés à travers ces différents objectifs, notamment :

- Réduire le taux d'échecs au premier cycle universitaire dans l'enseignement supérieur ;
- Assurer un enseignement supérieur de qualité par la mise en place de nouvelles offres de formation ;
- Augmenter les offres professionnalisant dans les Universités publiques ;
- Ouvrir l'enseignement supérieur gabonais aux opérateurs privés et autres partenaires au développement ;
- Harmoniser les offres de formation et les curricula dans les établissements d'Enseignement Supérieur Publiques et Privés (EESPP) ;
- Ouvrir dans l'Enseignement Supérieur les nouvelles formations dans les métiers d'avenir.

ENJEUX

Afin d'arrimer l'enseignement supérieur aux normes internationales et de répondre aux exigences de la compétition mondiale, les autorités se sont engagées à développer et diversifier une offre de formation supérieure de qualité en contexte LMD et les capacités institutionnelles, améliorer la gouvernance et les conditions de vie et de travail des étudiants et des personnels du secteur éducatif.

De nombreux résultats sont recherchés de ces différents objectifs, notamment :

- Augmenter le taux de diplômés de l'enseignement supérieur ;
- Assurer un enseignement supérieur compétitif et de qualité ;
- Professionnaliser l'enseignement supérieur ;
- Ouvrir l'enseignement supérieur gabonais aux opérateurs privés et autres partenaires au développement

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Rendre attractif l'enseignement supérieur public d'ici 2027

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir proposé des nouvelles filières de formation à forte valeur ajoutée dans les EESP ;
- **Résultat annuel attendu 2** : chaque EESP doit être parvenu à avoir mis en place au moins une formation en alternance ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir effectué des campagnes de sensibilisation, des journées portes ouvertes organisées ou avoir participé au salon ou forum de promotion des offres de formations ;
- **Résultat annuel attendu 4** : 100% de nouvelles filières de formation à forte valeur ajoutée doivent être totalement remplies ;
- **Résultat annuel attendu 5** : réduire les délais de soutenance de fin de cycle à 2 ans maxi ;
- **Résultat annuel attendu 6** : 20 rapports produits sur l'assurance qualité par les EESP ;
- **Résultat annuel attendu 7** : parvenir à une moyenne de 50 étudiants par salle de classe dans les Ecoles et Instituts
- **Résultat annuel attendu 8** : 25 % du corp enseignant est formé en pédagogie universitaire dans les EESP ;
- **Résultat annuel attendu 9** : avoir harmonisé 50% de curricula dans les EESP
- **Résultat annuel attendu 10** : chaque EESP doit avoir au moins signé 3 partenariats stratégiques avec les acteurs socio-professionnels publics ou privés

OBJECTIF N°2 : Améliorer l'environnement d'étude des apprenants d'ici à 2027

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir couvert l'ensemble des EESP en réseau internet ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir aménagé des Espaces Numériques Ouverts (ENO) au sein des EESP ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir créé des espaces documentaires (physique et/ ou numérique) dans les EESP ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir créé des incubateurs et équipé des laboratoires pour l'optimisation de l'enseignement pratique et professionnel dans les EESP ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir mené les campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l'alcool et de la toxicomanie ;
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir mené les campagnes de sensibilisation sur les violences faites aux femmes ;
- **Résultat annuel attendu 7** : avoir mis en place un dispositif de sécurisation des campus.

OBJECTIF N°3 : Améliorer la gouvernance universitaire d'ici à 2027

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir produit 18 rapports de conseils d'administration par an ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir produit 9 rapports de conseils d'EESP ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir produit 9 rapports de conseils scientifiques et pédagogiques
- **Résultat annuel attendu 4** : 9 manuels de procédures relative à la gestion de l'apprenant ont été produits ;
- **Résultat annuel attendu 5** : 50% des actes et procédures administratives et de gestion de l'apprenant ont été digitalisés ;
- **Résultat annuel attendu 6** : 36 rapports de dialogue de gestion ont été produits.
- **Résultat annuel attendu 7** : être parvenu à intégrer les partenaires des secteurs socio-professionnels publics ou privés dans les organes de gouvernance des EESP (CA, CU, CE,...)

OBJECTIF N°1 : Rendre attractif l'enseignement supérieur public d'ici 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 15 nouvelles offres de formation professionnalisant disponibles et opérationnelles ;
- Résultat annuel attendu 2 : 9 formations en alternance mises en place Résultat annuel attendu 3 : 100% des EESPP devront avoir un système d'information fonctionnel.
- Résultat annuel attendu 3 : 11 campagne des sensibilisations, de journée porte ouverte organisées ou de participation au salon ou forum de promotion des offres de formations.
- Résultat annuel attendu 4 : 100 % de remplissage, des étudiants, dans les nouvelles offres de formations
- Résultat annuel attendu 5 : 2% de Réduction de la durée moyenne d'attente avant soutenance dans les EESP pour les licences et master (en année)
- Résultat annuel attendu 6 : 20 rapports produit sur l'assurance qualité par EESP
- Résultat annuel attendu 7 : 50 étudiants moyen par salle de classes dans les Ecoles et Instituts
- Résultat annuel attendu 8 : 25% du corps enseignant formé en matière de pédagogie universitaire
- Résultat annuel attendu 9 : 20% d'harmonisation des curricula dans les EESP
- Résultat annuel attendu 10 : 27 conventions de partenariats stratégiques signées avec les acteurs socio-
- Résultat annuel attendu 11 : Nombre de chercheurs ayant assuré les formations (enseignements et encadrement)
- Résultat annuel attendu 12 : Taux de chercheurs retenus

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de nouvelles offres de formation professionnalisant disponibles et opérationnelles	Nombre	N/A	N/E	15	10	5
Nombre de formations en alternance mises en place	Nombre	N/A	N/E	9	18	27
Nombre de campagne de sensibilisation, de journée porte ouverte organisées ou de participation au salon ou forum de promotion des offres de formations	Nombre	N/A	N/E	11	11	11
Taux de remplissage, des étudiants, dans les nouvelles offres de formations	%	N/A	N/E	100%	100%	100%
Reduction de la durée moyenne d'attente avant soutenance dans les EESP pour les licences et master (en année)	Nombre	N/A	N/E	2	1	1
Nombre de rapport produit sur l'assurance qualité par EESP	Nombre	N/A	N/A	20	20	20
Nombre d'étudiants moyen par salle de classes dans les Ecoles et Instituts	Nombre	N/A	N/E	50	40	35
Taux du corps enseignant formé en matière de pédagogie universitaire	%	N/A	15%	25%	50%	10%
Taux d'harmonisation des curricula dans les EESP	%	N/A	15%	20%	50%	15%
Nombre de conventions de partenariats stratégiques signées avec les acteurs socio-professionnels publics ou privés	Nombre	N/A	N/E	27	27	27
Nombre de chercheurs ayant assuré les formations (enseignements et encadrement)	Nombre	N/A	N/A			
Taux de chercheurs retenus	%	N/A	N/A			

Source des données : DGES

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cet indicateur quantifie le nombre de nouvelles offres de formation professionnalisant disponibles et opérationnelles dans l'ensemble des universités, grandes écoles et instituts.

Indicateur 2 : Cet indicateur quantifie le nombre de formations en alternance mises en place dans l'ensemble des universités, grandes écoles et instituts

Indicateur 3 : Cet indicateur quantifie le nombre de campagne de sensibilisation, de journée porte ouverte organisées ou de participation au salon ou forum de promotion des offres de formations par l'ensemble des universités, grandes écoles et instituts

Indicateur 4 : cet indicateur mesure Taux de remplissage, des étudiants, dans les nouvelles offres de formations

Indicateur 5 : cet indicateur mesure réduction de la durée moyenne d'attente avant soutenance dans les EESP pour les licences et master (en année)

Indicateur 6 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de rapport produit sur l'assurance qualité par EESP

Indicateur 7 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre d'étudiants moyen par salle de classes dans les Ecoles et Instituts

Indicateur 8 : Cet indicateur permet de mesurer le taux du corps enseignant formé en matière de pédagogie universitaire r

Indicateur 9 : Cet indicateur permet de mesurer le taux d'harmonisation des curricula dans les EESP

Indicateur 10 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de conventions de partenariats stratégiques signées avec les acteurs socio-professionnels publics ou privés

Indicateur 11 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de chercheurs ayant assuré les formations (enseignements et encadrement)

Indicateur 12 : Cet indicateur permet de mesurer le taux de chercheurs retenus par rapport au nombre de chercheurs proposés aux différents établissements publics de l'Enseignement Supérieur.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Banque Mondiale

OBJECTIF N°2 : Améliorer l'environnement d'étude des apprenants d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 50% de couverture internet dans les EESP
- Résultat annuel attendu 2 : 18 espaces numériques ouverts (ENO) dans les EESP ;
- Résultat annuel attendu 3 : 9 espaces documentaires (physique et/ ou numérique) mis en place dans les EESP
- Résultat annuel attendu 4 : 36 plateaux techniques (incubateur, laboratoires...) mis en place pour optimiser l'enseignement pratique et la professionnalisation dans les EESP;
- Résultat annuel attendu 5 : 18 campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l'alcool et de la toxicomanie ;
- Résultat annuel attendu 6 : 18 campagnes sur les violences faites aux femmes organisées dans les EESP ;
- Résultat annuel attendu 7 : 9 dispositifs mis en place pour la sécurisation des campus.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de couverture internet dans les EESP	%	N/E	N/E	50%	75%	100%
Nombre d'espaces numériques ouverts (ENO) dans les EESP	Nombre	N/E	N/E	18	27	36
Nombre d'espaces documentaires (physique et/ ou numérique) mis en place dans les EESP	Nombre	N/E	N/E	9	9	9
Nombre de plateaux techniques (incubateur, laboratoires...) mis en place pour optimiser l'enseignement pratique et la professionnalisation dans les EESP	Nombre	N/E	N/E	36	36	36
Nombre de campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l'alcool et de la toxicomanie	Nombre	N/E	N/E	18	18	18
Nombre de campagnes sur les violences faites aux femmes organisées dans les EESP	Nombre	N/E	N/E	18	18	18
Nombre de dispositifs mis en place pour la sécurisation des campus	Nombre	N/E	N/E	9	9	9

Source des données : DGES

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1: Cet indicateur permet de mesurer le taux de couverture internet dans les EESP.

Indicateur 2: Cet indicateur permet de quantifier le nombre d'espaces numériques ouverts (ENO) dans les EESP

Indicateur 3: Cet indicateur permet de quantifier le nombre d'espaces documentaires (physique et/ ou numérique) mis en place dans les EESP

Indicateur 4: Cet indicateur permet de quantifier le nombre de plateaux techniques (incubateur, laboratoires...) mis en place pour optimiser l'enseignement pratique et la professionnalisation dans les EESP

Indicateur 5: Cet indicateur permet de quantifier le nombre de campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l'alcool et de la toxicomanie

Indicateur 6: Cet indicateur permet de quantifier le nombre de campagnes sur les violences faites aux femmes organisées dans les EESP

Indicateur 7: Cet indicateur permet de quantifier le nombre de dispositifs mis en place pour la sécurisation des campus

OBJECTIF N°3 : : Améliorer la gouvernance universitaire d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 18 rapports de conseils d'administration produits,
- Résultat annuel attendu 2 : 9 rapports de conseils d'EESP (conseils d'université...)
- Résultat annuel attendu 3 : 9 rapports de conseils scientifiques et pédagogiques
- Résultat annuel attendu 4 : 9 manuels de procédures relatives à la gestion de l'apprenant élaborés (guide de l'étudiant)
- Résultat annuel attendu 5 : 50% de digitalisation des actes et procédures administratives et de la gestion de l'apprenant (archivage numérique de tous les actes administratifs et académique, outil de gestion administrative et du parcours de l'apprenant)
- Résultat annuel attendu 6 : 36 rapports de dialogues de gestion produits
- Résultat annuel attendu 7 : 81 acteurs des secteurs socio-professionnels publics ou privés partenaires participant aux organes de gouvernance des EESP (CA, CU, CE, ...)
- Résultat annuel attendu 8 : avoir rédigé le plan de développement d'un enseignement supérieur privé en lien avec la politique en matière d'enseignement public

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de rapports de conseils d'administration produits	Nombre	N/E	N/E	18	9	9
Nombre de rapports de conseils d'EESP (conseils d'université...)	Nombre	N/E	N/E	9	18	18
Nombre de rapports de conseils scientifiques et pédagogiques	Nombre	N/E	N/E	9	9	9
Nombre de manuels de procédures relative à la gestion de l'apprenant élaborés (guide de l'étudiant)	Nombre	N/E	N/E	9	9	9
Taux de digitalisation des actes et procédures administratives et de la gestion de l'apprenant (archivage numérique de tous les actes administratifs et académique, outil de gestion administrative et du parcours de l'apprenant)	%	N/E	N/E	50%	9	9
Nombre de rapports de dialogues de gestion produits	Nombre	N/E	N/E	36	75%	100%
Nombre des acteurs des secteurs socio-professionnels publics ou privés partenaires participant aux organes de gouvernance des EESP (CA, CU, CE, ...)	Nombre	N/E	N/E	81	36	36
Taux d'avancement de la rédaction du plan de développement d'un enseignement supérieur privé en lien avec la politique en matière d'enseignement public	%					

Source des données : DGE

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de rapports de conseils d'administration produits mesure l'efficacité des résultats par offre de formation.

Indicateur 2 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de rapports de conseils d'EESP (conseils d'université EESPP).

Indicateur 3 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de rapports de conseils scientifiques et pédagogiques.

Indicateur 4 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de manuels de procédures relatives à la gestion de l'apprenant élaborés (guide de l'étudiant)

Indicateur 5 : Cet indicateur permet de mesurer le taux de digitalisation des actes et procédures administratives et de la gestion de l'apprenant (archivage numérique de tous les actes administratifs et académique, outil de gestion administrative et du parcours de l'apprenant)

Indicateur 6 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre de rapports de dialogues de gestion produits

Indicateur 7 : Cet indicateur permet de quantifier le nombre des acteurs des secteurs socio-professionnels publics ou privés partenaires participant aux organes de gouvernance des EESP (CA, CU, CE, ...),

Indicateur 8 : Cet indicateur permet de mesurer le taux d'avancement de la rédaction du plan de développement d'un enseignement supérieur privé en lien avec la politique en matière d'enseignement public.

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Catégorie	Ouverts pour 2024 (a)	Prévisions 2025			Total Effectifs 2025 (a + Écart)
		Prévisions de Sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées-sorties)	
Hors catégorie				0	
Fonctionnaires					0
Catégorie A	17	0	4	4	21
Catégorie B	12	0	1	1	13
Catégorie C	1	0	0	0	1
Main d'œuvre Non Permanente	2	0	4	4	6
Total programme	32	0	9	9	41

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Réalisations 2024	Prévisions 2025
Opérateur UOB		
Emplois rémunérés par le programme (solde)	934	934
Emplois rémunérés sur fonds propres	157	157
Total pour l'opérateur UOB	1091	1091
Opérateur USS		
Emplois rémunérés par le programme	201	201
Emplois rémunérés sur fonds propres		
Total pour l'opérateur USS	201	201
Opérateur USTM		
Emplois rémunérés par le programme	330	
Emplois rémunérés sur fonds propres	6	
Emplois rémunérés sur la subvention	93	
Total pour l'opérateur USTM	429	
Opérateur IUSO		
Emplois rémunérés par le programme	46	46
Emplois rémunérés sur fonds propres	4	4
Total pour l'opérateur IUSO	50	50
Opérateur IST		
Emplois rémunérés par le programme	63	63
Emplois rémunérés sur fonds propres	23	23
Total pour l'opérateur IST	86	86

Opérateur ENS		
Emplois rémunérés par le programme	227	227
Emplois rémunérés sur fonds propres	44	44
Total pour l'opérateur ENS	271	271
Opérateur ENSET		
Emplois rémunérés par le programme	90	90
Emplois rémunérés sur fonds propres	2	2
Total pour l'opérateur ENSET	92	92
Opérateur INSG		
Emplois rémunérés par le programme	63	63
Emplois rémunérés sur fonds propres	41	41
Total pour l'opérateur INSG	104	104
Opérateur EDR-IT		
Emplois rémunérés par le programme	0	0
Emplois rémunérés sur fonds propres	0	0
Total pour l'opérateur EDR-IT		
Opérateur UNG		
Emplois rémunérés par le programme	0	0
Emplois rémunérés sur fonds propres	0	0
Total pour l'opérateur UNG		
Total pour le programme		

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

RECAPITULATION DES CREDITS PAR ACTION ET TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
12.472.1: Acquisition des connaissances	16 020 056 184	20 150 056 184	-	20 150 056 184	20 150 056 184	20 150 056 184	16 020 056 184	20 150 056 184	-	20 150 056 184	20 150 056 184	20 150 056 184
Titre 2. Dépenses de personnel	13 316 877 269	15 316 877 269	-	15 316 877 269	15 316 877 269	15 316 877 269	13 316 877 269	15 316 877 269	-	15 316 877 269	15 316 877 269	15 316 877 269
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 749 972 900	1 779 972 900	-	1 779 972 900	1 779 972 900	1 779 972 900	1 749 972 900	1 779 972 900	-	1 779 972 900	1 779 972 900	1 779 972 900
Titre 4. Dépenses de transfert	953 206 015	3 053 206 015	-	3 053 206 015	3 053 206 015	3 053 206 015	953 206 015	3 053 206 015	-	3 053 206 015	3 053 206 015	3 053 206 015
12.472.2: Evaluation, formation et recyclage	500 135 307	500 135 307	-	500 135 307	500 135 307	500 135 307	500 135 307	500 135 307	-	500 135 307	500 135 307	500 135 307
Titre 3. Dépenses de biens et services	64 841 189	64 841 189	-	64 841 189	64 841 189	64 841 189	64 841 189	64 841 189	-	64 841 189	64 841 189	64 841 189
Titre 4. Dépenses de transfert	435 294 118	435 294 118	-	435 294 118	435 294 118	435 294 118	435 294 118	435 294 118	-	435 294 118	435 294 118	435 294 118
12.472.3: Appui à l'enseignement supérieur	6 116 626	6 116 626	-	6 116 626	6 116 626	6 116 626	6 116 626	6 116 626	-	6 116 626	6 116 626	6 116 626
Titre 3. Dépenses de biens et services	6 116 626	6 116 626	-	6 116 626	6 116 626	6 116 626	6 116 626	6 116 626	-	6 116 626	6 116 626	6 116 626
12.472.4: Appui à la recherche universitaire	140 830 308	140 830 308	-	140 830 308	140 830 308	140 830 308	140 830 308	140 830 308	-	140 830 308	140 830 308	140 830 308
Titre 3. Dépenses de biens et services	80 827 884	80 827 884	-	80 827 884	80 827 884	80 827 884	80 827 884	80 827 884	-	80 827 884	80 827 884	80 827 884
Titre 4. Dépenses de transfert	60 002 424	60 002 424	-	60 002 424	60 002 424	60 002 424	60 002 424	60 002 424	-	60 002 424	60 002 424	60 002 424
12.472.5: Formation des enseignants du secondaire général et technique	659 812 944	659 812 944	-	659 812 944	659 812 944	659 812 944	659 812 944	659 812 944	-	659 812 944	659 812 944	659 812 944
Titre 3. Dépenses de biens et services	459 812 944	459 812 944	-	459 812 944	459 812 944	459 812 944	459 812 944	459 812 944	-	459 812 944	459 812 944	459 812 944
Titre 4. Dépenses de transfert	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Total pour le programme Enseignement supérieur	17 326 951 369	21 456 951 369	-	21 456 951 369	21 456 951 369	21 456 951 369	17 326 951 369	21 456 951 369	-	21 456 951 369	21 456 951 369	21 456 951 369
Titre 2. Dépenses de personnel	13 316 877 269	15 316 877 269	-	15 316 877 269	15 316 877 269	15 316 877 269	13 316 877 269	15 316 877 269	-	15 316 877 269	15 316 877 269	15 316 877 269
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 361 571 543	2 391 571 543	-	2 391 571 543	2 391 571 543	2 391 571 543	2 361 571 543	2 391 571 543	-	2 391 571 543	2 391 571 543	2 391 571 543
Titre 4. Dépenses de transfert	1 648 502 557	3 748 502 557	-	3 748 502 557	3 748 502 557	3 748 502 557	1 648 502 557	3 748 502 557	-	3 748 502 557	3 748 502 557	3 748 502 557

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LO)

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Montants		Observations
	LF 2025		
	AE	CP	
Action 12.472.1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications	10 231 025 209	10 231 025 209	
Activités régaliennes : Offrir des formations adaptées au marché du travail dans les structures publiques d'enseignement supérieur, dans les facultés, les départements et les laboratoires de recherche universitaire	10 231 025 209	10 231 025 209	
UNIVERSITE OMAR BONGO	3 023 577 864	3 023 577 864	
UNIVERSITE OMAR BONGO (UOB) RECTORAT	2 268 577 864	2 268 577 864	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)	1 850 000 000	1 850 000 000	
Dépenses obligatoires	1 850 000 000	1 850 000 000	
vacation	1 850 000 000	1 850 000 000	
Titre 3: Biens et services	195 930 805	195 930 805	
Dépenses Indispensables	195 930 805	195 930 805	
Titre 4: Transferts	222 647 059	222 647 059	
Dépenses Indispensables	222 647 059	222 647 059	
Subvention de fonctionnement	222 647 059	222 647 059	
UNIVERSITE OMAR BONGO (UOB) FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES	240 000 000	240 000 000	
Titre 3: Biens et services	100 000 000	100 000 000	
Dépenses Indispensables	100 000 000	100 000 000	
Titre 4: Transferts	140 000 000	140 000 000	
Dépenses Indispensables	140 000 000	140 000 000	
Subvention de fonctionnement	140 000 000	140 000 000	
UNIVERSITE OMAR BONGO (UOB) FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES	315 000 000	315 000 000	
Titre 3: Biens et services	100 000 000	100 000 000	
Dépenses Indispensables	100 000 000	100 000 000	
Titre 4: Transferts	215 000 000	215 000 000	
Dépenses Indispensables	215 000 000	215 000 000	
Subvention de fonctionnement	215 000 000	215 000 000	
UNIVERSITE OMAR BONGO (UOB) NOUVELLE FACULTE DES SCIENCES	200 000 000	200 000 000	
Titre 3: Biens et services	100 000 000	100 000 000	
Dépenses Indispensables	100 000 000	100 000 000	
Titre 4: Transferts	100 000 000	100 000 000	
Dépenses Indispensables	100 000 000	100 000 000	
Subvention de fonctionnement	100 000 000	100 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU	2 655 113 485	2 655 113 485	
UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU (USTM) - RECTORAT	1 795 113 485	1 795 113 485	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)	1 503 500 000	1 503 500 000	
Dépenses obligatoires	1 503 500 000	1 503 500 000	
vacation	1 503 500 000	1 503 500 000	
Titre 3: Biens et services	199 848 779	199 848 779	
Dépenses Indispensables	199 848 779	199 848 779	
Titre 4: Transferts	91 764 706	91 764 706	
Dépenses Indispensables	91 764 706	91 764 706	
Subvention de fonctionnement	91 764 706	91 764 706	
UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU (USTM) - ECOLE POLYTECHNIQUE DE MASUKU (EPM)	165 000 000	165 000 000	
Titre 3: Biens et services	50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables	50 000 000	50 000 000	
Titre 4: Transferts	115 000 000	115 000 000	
Dépenses Indispensables	115 000 000	115 000 000	
Subvention de fonctionnement	115 000 000	115 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU (USTM) - INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES ET BIOTECHNOLOGIQUES (INSAB)	165 000 000	165 000 000	
Titre 3: Biens et services	50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables	50 000 000	50 000 000	
Titre 4: Transferts	115 000 000	115 000 000	
Dépenses Indispensables	115 000 000	115 000 000	
Subvention de fonctionnement	115 000 000	115 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU (USTM) - FACULTE DES SCIENCES	165 000 000	165 000 000	
Titre 3: Biens et services	50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables	50 000 000	50 000 000	
Titre 4: Transferts	115 000 000	115 000 000	
Dépenses Indispensables	115 000 000	115 000 000	
Subvention de fonctionnement	115 000 000	115 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU (USTM) - NOUVELLE FACULTE DE MEDECINE	100 000 000	100 000 000	
Titre 4: Transferts	100 000 000	100 000 000	
Dépenses Indispensables	100 000 000	100 000 000	
Subvention de fonctionnement	100 000 000	100 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU (USTM) - ECOLE DES SCIENCES VETERINAIRES	100 000 000	100 000 000	

Titre 4: Transferts	100 000 000	100 000 000	
Dépenses Indispensables	100 000 000	100 000 000	
Subvention de fonctionnement	100 000 000	100 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU (USTM) - INSTITUT DES SCIENCES TECHNOLOGIQUES PAUL KOUYA DE KOULAMOUTOU	165 000 000	165 000 000	
Titre 3: Biens et services	50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables	50 000 000	50 000 000	
Titre 4: Transferts	115 000 000	115 000 000	
Dépenses Indispensables	115 000 000	115 000 000	
Subvention de fonctionnement	115 000 000	115 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE	2 195 820 212	2 195 820 212	
UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE (USS) - RECTORAT	1 495 820 212	1 495 820 212	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)	1 124 360 000	1 124 360 000	
Dépenses obligatoires	1 124 360 000	1 124 360 000	
vacation	1 124 360 000	1 124 360 000	
Titre 3: Biens et services	166 460 212	166 460 212	
Dépenses Indispensables	166 460 212	166 460 212	
Titre 4: Transferts	205 000 000	205 000 000	
Dépenses Indispensables	205 000 000	205 000 000	
Subvention de fonctionnement	205 000 000	205 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE (USS) - FACULTE DE MEDECINE	200 000 000	200 000 000	
Titre 3: Biens et services	50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables	50 000 000	50 000 000	
Titre 4: Transferts	150 000 000	150 000 000	
Dépenses Indispensables	150 000 000	150 000 000	
Subvention de fonctionnement	150 000 000	150 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE (USS) - FACULTE DE PHARMACIE	200 000 000	200 000 000	
Titre 3: Biens et services	50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables	50 000 000	50 000 000	
Titre 4: Transferts	150 000 000	150 000 000	
Dépenses Indispensables	150 000 000	150 000 000	
Subventions ...	150 000 000	150 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE (USS) - FACULTE DE MAIEUTIQUE	150 000 000	150 000 000	
Titre 4: Transferts	150 000 000	150 000 000	
Dépenses Indispensables	150 000 000	150 000 000	
Subvention de fonctionnement	150 000 000	150 000 000	
UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE (USS) - INSTITUT DE BIOLOGIE	150 000 000	150 000 000	
Titre 4: Transferts	150 000 000	150 000 000	
Dépenses Indispensables	150 000 000	150 000 000	
Subvention de fonctionnement	150 000 000	150 000 000	
INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES DE GESTION (INSG)	914 946 794	914 946 794	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)	594 468 000	594 468 000	
Dépenses obligatoires	594 468 000	594 468 000	
vacation	594 468 000	594 468 000	
Titre 3: Biens et services	105 476 426	105 476 426	
Dépenses Indispensables	105 476 426	105 476 426	
Titre 4: Transferts	215 002 368	215 002 368	
Dépenses Indispensables	215 002 368	215 002 368	
Subvention de fonctionnement	215 002 368	215 002 368	
INSTITUT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE L'ORGANISATION (IUSO)	577 140 194	577 140 194	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)	320 500 000	320 500 000	
Dépenses obligatoires	320 500 000	320 500 000	
vacation	320 500 000	320 500 000	
Titre 3: Biens et services	116 914 140	116 914 140	
Dépenses Indispensables	116 914 140	116 914 140	
Titre 4: Transferts	139 726 054	139 726 054	
Dépenses Indispensables	139 726 054	139 726 054	
Subvention de fonctionnement	139 726 054	139 726 054	
INSTITUT DES SCIENCES DE TECHNOLOGIE (IST)	511 956 015	511 956 015	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)	374 500 000	374 500 000	
Dépenses obligatoires	374 500 000	374 500 000	
vacation	374 500 000	374 500 000	
Titre 3: Biens et services	116 250 000	116 250 000	
Dépenses Indispensables	116 250 000	116 250 000	
Titre 4: Transferts	21 206 015	21 206 015	
Dépenses Indispensables	21 206 015	21 206 015	
Subvention de fonctionnement	21 206 015	21 206 015	
PROJET UNIVERSITE NUMERIQUE DU GABON (UNG)	352 470 645	352 470 645	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)	224 000 000	224 000 000	
Dépenses obligatoires	224 000 000	224 000 000	
vacation	224 000 000	224 000 000	
Titre 3: Biens et services	0	0	
Dépenses Indispensables	0	0	
Titre 4: Transferts	128 470 645	128 470 645	
Dépenses Indispensables	128 470 645	128 470 645	
Subvention de fonctionnement	128 470 645	128 470 645	
Action 12.472.2 : Évaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels	576 299 241	576 299 241	
Activités régaliennes : Contrôler Et Evaluer Les Activités Des EESP	526 299 241	526 299 241	
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (DGES)	526 299 241	526 299 241	
Titre 3: Biens et services	158 378 237	158 378 237	
Dépenses Indispensables	158 378 237	158 378 237	
Titre 4: Transferts	367 921 004	367 921 004	
Dépenses Obligatoires	367 921 004	367 921 004	

Cotisations internationales	367 921 004	367 921 004	
Activités régaliennes : Elaborer un plan de développement d'un enseignement supérieur privé en lien avec la politique en matière d'enseignement public	50 000 000	50 000 000	
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (DGES)	50 000 000	50 000 000	
<i>Titre 3: Biens et services</i>	50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables	50 000 000	50 000 000	
<i>Titre 4: Transferts</i>	0	0	
Dépenses Indispensables	0	0	
Action 12.472.3 : Réhabilitation, construction et équipement des Universités et Grandes Ecoles publiques	0	0	
Activités régaliennes : Programme de réhabilitation des Universités et Grandes Ecoles existantes	0	0	
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (DGES)	0	0	
<i>Titre 4: Transferts</i>	0	0	
Dépenses Indispensables	0	0	
<i>Titre 5: investissement</i>	0	0	
Activités régaliennes : Programme d'équipements des Universités et Grandes Ecoles	0	0	
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (DGES)	0	0	
<i>Titre 4: Transferts</i>	0	0	
Dépenses Indispensables	0	0	
<i>Titre 5: investissement</i>	0	0	
Action 12.472.4 : Appui à la recherche universitaire	732 228 000	732 228 000	
Activités régaliennes : S'assurer du bon fonctionnement des Ecoles Doctorales	732 228 000	732 228 000	
ECOLE DOCTORALE REGIONALE - INFECTIOLOGIE TROPICALE (EDR-IT)	232 228 000	232 228 000	
<i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i>	69 728 000	69 728 000	
Dépenses obligatoires	69 728 000	69 728 000	
vacation	69 728 000	69 728 000	
<i>Titre 3: Biens et services</i>	47 500 000	47 500 000	
Dépenses Indispensables	47 500 000	47 500 000	
<i>Titre 4: Transferts</i>	115 000 000	115 000 000	
Dépenses Indispensables	115 000 000	115 000 000	
Subvention de fonctionnement	115 000 000	115 000 000	
ECOLE DOCTORALE DE L'UNIVERSITE OMAR BONGO	250 000 000	250 000 000	
<i>Titre 3: Biens et services</i>	100 000 000	100 000 000	
Dépenses Indispensables	100 000 000	100 000 000	
<i>Titre 4: Transferts</i>	150 000 000	150 000 000	
Dépenses Indispensables	150 000 000	150 000 000	
Subvention de fonctionnement	150 000 000	150 000 000	
ECOLE DOCTORALE DE L'UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE	150 000 000	150 000 000	
<i>Titre 3: Biens et services</i>	50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables	50 000 000	50 000 000	
<i>Titre 4: Transferts</i>	100 000 000	100 000 000	
Dépenses Indispensables	100 000 000	100 000 000	
Subvention de fonctionnement	100 000 000	100 000 000	
ECOLE DOCTORALE DE L'UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU	100 000 000	100 000 000	
<i>Titre 4: Transferts</i>	100 000 000	100 000 000	
Dépenses Indispensables	100 000 000	100 000 000	
Subvention de fonctionnement	100 000 000	100 000 000	
Action 12.472.5 : Formation des enseignants	1 382 659 706	1 382 659 706	
Activités régaliennes : Former les enseignants du secondaire général et technique et renforcer les capacités des personnels administratifs	1 382 659 706	1 382 659 706	
ECOLE NORMALE SUPERIEUR (ENS)	735 500 000	735 500 000	
<i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i>	685 500 000	685 500 000	
Dépenses obligatoires	685 500 000	685 500 000	
vacation	685 500 000	685 500 000	
<i>Titre 3: Biens et services</i>			
Dépenses Indispensables	262 312 944	262 312 944	
<i>Titre 4: Transferts</i>	50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables	50 000 000	50 000 000	
Subventions ...	50 000 000	50 000 000	
ECOLE NORMALE SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET)	647 159 706	647 159 706	
<i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i>	382 895 000	382 895 000	
Dépenses obligatoires	382 895 000	382 895 000	
vacation	382 895 000	382 895 000	
<i>Titre 3: Biens et services</i>	222 500 000	222 500 000	
Dépenses Indispensables	222 500 000	222 500 000	
<i>Titre 4: Transferts</i>	41 764 706	41 764 706	
Dépenses Indispensables	41 764 706	41 764 706	
Subventions	41 764 706	41 764 706	
Total programme	12 922 212 156	12 922 212 156	#REF!

RATTACHEMENT DES SERVICES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
12.472 : Enseignement Supérieur	A1 : Coordination de la politique de l'Enseignement supérieur	A1K1 : Université et Grandes Ecoles	4801	DGES
		A1K2 : Coordination des Services	0000	DGES
	A2 : Recteur UOB	A2K1 : Directeur Administratif et Financier	4801	Rectorat UOB
		A2K2 : Doyen FDSE	4801	Faculté de Droit et Sciences Economiques
		A2K3 : Doyen FLSH	4801	Faculté des Lettres et Sciences Humaines
		A2K4 : Directeur ED UOB	4801	Ecole Doctorale UOB
		A2K5 : Doyen	4801	Faculté des Sciences
	A3 : Recteur USTM	A3K1 : Directeur Administratif et Financier	4802	Rectorat UOB
		A3K2 : Directeur de l'INSAB	4802	Institut National des Sciences Agronomiques et Biotechnologies
		A3K3 : Doyen Faculté des Sciences	4802	Faculté des Sciences USTM
		A3K4 : Directeur ED USTM	4802	Ecole Doctorale USTM
		A3K4 : Directeur de l'EPM	4802	Ecole Polytechnique de MASUKU
		A3K5 : Directeur	4802	Ecole des Sciences Vétérinaires
		A3K6 : Doyen	4802	Faculté de Médecine
	A3K5 : Directeur de l'ISTPK	4802	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES PAUL KOUYA (OGOOUE-LOLO)	
	A4 : Recteur USS	A4K1 : Directeur Administratif et Financier	4823	Rectorat USS
		A4K2 : Doyen Faculté de Médecine	4823	Faculté de Médecine
		A4K3 : Doyen Faculté de Maïeutiques et Sciences Infirmières	4823	Faculté de Maïeutiques et Sciences Infirmières
		A4K4 : Directeur de l'Institut de Biologie Médicale	4823	Institut de Biologie Médicale
		A4K5 : Directeur ED USS	4823	Ecole Doctorale USS
A5 : Coordonnateur UNG	A5K1 : Responsable Administratif et Financier	4801	Université Numérique du Gabon	
A5 : Directeur Général EDR-IT	A5K1 : Gestionnaire Comptable	4818	Ecole Doctorale Régionale en Infectiologie Tropicale	
A6 : Directeur Général ENS	A6K1 : Gestionnaire Comptable	4855	Ecole Normale Supérieure (ENS)	
A7 : Directeur Général ENSET	A7K1 : Gestionnaire Comptable	4855	Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET)	
A8 : Directeur Général IST	A8K1 : Gestionnaire Comptable	4806	Institut Supérieur de Technologie (IST)	
A9 : Directeur Général IUSO	A9K1 : Gestionnaire Comptable	4855	Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO)	
A10 : Directeur Général INSG	A10K1 : Gestionnaire Comptable	4855	Institut National des Sciences de Gestion (INSG)	

PROGRAMME RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Recherche Scientifique et Innovation est porté par le **Direction Général de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DGRSI)**, créée par décret n° 632/PR/MENESRSI. Le responsable du programme est le Directeur Général de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

La DGRSI est chargée d'assurer la réalisation des objectifs de la politique du Gouvernement en matière de recherche et d'innovation.

Elle comprend trois (3) directions :

- La direction de la Recherche Scientifique, composée de trois (3) services (Recherche en sciences expérimentales, Recherche en sciences humaines, Recherche en sciences de la santé) et qui est chargée d'assurer la coordination des programmes des recherches scientifiques des différents organismes publics et privés ;
- La direction de l'Institut Pédagogique National (IPN) qui a la charge, entre autres, de concevoir et d'élaborer les programmes d'études et les outils didactiques et pédagogiques nécessaires aux différents niveaux d'enseignement, et qui est composée de cinq (5) services chargés respectivement de la recherche appliquée à l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire, normal et de la psychologie et de l'orientation ;
- La direction de l'innovation chargée notamment de la promotion de la formation en vue de l'innovation et qui comprend trois (3) services (Innovation scientifique, Innovation technologique, Propriété Intellectuelle).

La Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation définit la politique nationale en matière de recherche et d'innovation, mais la mise en œuvre de cette politique est assurée par le Centre National de la Recherche Scientifique (CENAREST).

Pour y parvenir, le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST) a en son sein cinq (5) Instituts de recherche et différents départements et laboratoires.

Outre les services administratifs centrés autour du Commissaire Général, le CENAREST comprend :

- L'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET) composé de deux (2) départements, dont l'un en écologie végétale et l'autre en écologie animale, de deux (2) laboratoires et de deux (2) stations de recherche ;
- L'Institut de Recherche Technologique (IRT) comprenant quatre départements (Biotechnologies appliquées, Mycologie, Biochimie et Technologies alimentaires, Ingénierie) et de six (6) laboratoires ;
- L'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) composé de six (6) départements (Philosophie, Géographie, Archéologie et Science Politique, Sociologie-Anthropologie-Psychologie, Sciences marines, Littérature-Sciences du langage et de la communication) et de dix (10) laboratoires ;
- L'Institut de la pharmacopée et de la Médecine traditionnelles (IPHAMETRA) qui a cinq (5) départements (Herbier national, Phytochimie-pharmacologie et Toxicologie, Médecine traditionnelle, Centre thérapeutique, Arboretum de Sibang) ;
- L'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF) comprenant quatre (4) départements (Agronomie générale, Economie rurale, Sciences forestières et Zootechnique).

Le programme Recherche Scientifique et Innovation est en articulation avec le programme Enseignement supérieur compte tenu des activités de recherche menées par les universités et les grandes écoles.

Le programme Recherche Scientifique et Innovation est sous la responsabilité du **Directeur Général** de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Enseignement Supérieur est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	<i>Niveau central</i>	<i>Niveau déconcentré</i>	<i>Niveau central</i>	<i>Niveau déconcentré</i>		
Action 1	0	2	2	3	2	0
Action 2	0	1	0	1	1	0
Action 3	0	1	0	1	1	0
Action 4	0	1	0	1	1	0
Action 5	0	1	0	1	1	0
Action 6	0	1	0	1	1	0
Action 7	2	0	3	6	6	0
Total	2	7	5	14	12	0

(4) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée

D'une manière générale, la recherche en médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée concerne la recherche faite par les universités, le CENAREST à travers l'IPHAMETRA, les centres comme le Centre de Recherches Médicales de LAMBARENE (CERMEL) et le Centre International de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF).

S'agissant particulièrement de la médecine traditionnelle, discipline aussi vieille que l'humanité, aussi ancienne que la douleur, c'est une pratique qui permet de diagnostiquer, de prévenir, de soigner ou de délivrer d'une maladie. La maladie doit être comprise ici comme un déséquilibre qualitatif, quantitatif et proportionnel entre les composantes physiques et subtiles de l'homme.

La Pharmacopée, c'est l'ensemble des ingrédients qui composent les recettes traditionnelles, notamment les éléments animaux, végétaux et minéraux. On parle ici de pharmacopée traditionnelle par opposition à la pharmacopée classique qui est un recueil de médicaments écrits dans un livre

ACTION N° 2 : Technologie et industrie

L'invention et l'innovation technologiques dans le but de valoriser les savoirs, les savoirs faire, les matériaux et les produits locaux ainsi que l'assainissement de l'environnement.

Cette action est mise en œuvre par l'Institut de Recherche Technologique (IRT).

ACTION N° 3 : Sciences humaines et sociales

Cette action concerne la recherche menée dans les domaines de la littérature (lettres) et les autres disciplines qui étudient l'humain dans les manifestations de son esprit, à l'exemple de la philosophie, la psychologie, la sociologie, la géographie, l'histoire, l'archéologie, l'anthropologie, les sciences politiques, les sciences de l'éducation et les langues.

La recherche en sciences humaines et sociales est mise en œuvre par l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH).

ACTION N° 4 : Sciences fondamentales

La recherche en sciences fondamentales est celle effectuée par les instituts et centres de recherche dans le domaine des sciences expérimentales tels que l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF), l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET), l'Institut de Recherches Technologiques (IRT), l'Institut de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelles (IPHAMETRA) et l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH).

En somme, il s'agit des sciences qui étudient le vivant et l'esprit, à l'exemple de la biologie, de l'écologie, de la chimie, l'humain et de la physique.

ACTION N° 5 : Ecologie et biodiversité

Cette action a pour objectif d'établir la richesse biologique des écosystèmes gabonais, de déterminer les processus écologiques fondamentaux qui expliquent cette biodiversité et de proposer les outils, sur la base des connaissances scientifiques acquises, qui permettent à tous les acteurs de l'utiliser ou de la gérer/conservé de manière durable.

ACTION N° 6 : Agronomie et forêt

Cette action regroupe les activités agronomiques et forestières mises en œuvre par l'Institut de Recherche Agronomique et Forestière.

C'est une activité transversale à toutes les structures de recherche, il s'agit de la mise en œuvre d'un produit (bien ou service), d'un procédé nouveau, d'une nouvelle méthode ou sensiblement d'une amélioration introduite avec succès sur le marché. Face au succès suscité par le produit, afin de réussir à bénéficier d'un gain acceptable, il est essentiel d'utiliser les outils de la propriété intellectuelle pour contribuer à la réduction du risque de contrefaçon. En outre, l'innovation nécessite dans la plupart des cas l'exploitation des connaissances scientifiques et techniques.

L'innovation est mise en œuvre par tous les instituts.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme Recherche Scientifique et Innovation sont principalement :

- la multiplication des domaines potentiels de recherche ;
- le poids prédominant des opérateurs privés dans les activités de recherche ;
- le rôle essentiel joué par les partenaires extérieurs (Union européenne, Japon, ACP...) dans le financement et l'orientation de l'activité publique de recherche ;
- l'apparition de l'enjeu d'innovation ;
- des accords-cadres signés par le Gabon dans le domaine climatique et qui se traduisent par la mise en œuvre de projets spécifiques de recherche ;
- le projet de création d'une cité verte dédiée à l'éducation et au développement de la recherche.

Les attentes des partenaires extérieurs et bailleurs de fonds vis-à-vis du programme sont la production de résultats significatifs dans le cadre des différents projets de recherche, susceptibles d'être valorisés dans de multiples domaines d'application, aussi bien au Gabon qu'à l'international. Les partenaires attendent par ailleurs du programme qu'il améliore les procédures et les outils de suivi de l'utilisation des fonds qu'ils investissent dans les projets publics de recherche. Ils attendent enfin du programme qu'il respecte intégralement les engagements pris dans le cadre des conventions, notamment en termes de cofinancement des projets.

Pour leur part, les autorités politiques attendent du programme une dynamisation de la recherche scientifique et de l'innovation pour déboucher sur le développement de nouvelles activités économiques et la création de richesse et d'emplois.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif du programme :

- L'augmentation du nombre d'études publiées par les chercheurs gabonais ces dernières années
- L'expertise croissante des chercheurs dans les centres et instituts
- le nombre important des projets de recherche conduits avec les partenaires et la qualité des résultats obtenus le plus souvent dans le cadre de ces projets
- la prise en charge de nouvelles thématiques de recherche tels que les maladies émergentes, les changements climatiques, le développement durable...

Cependant, un certain nombre de manques et difficultés restent à traiter notamment :

- L'absence d'une commande publique en matière de recherche ;
- La non-prise en compte des résultats des recherches par les décideurs politiques ;
- Le cloisonnement des activités de recherche entre différents ministères ;
- La faible coopération entre recherche institutionnelle et recherche universitaire ;
- La dispersion des activités de recherche au sein de plusieurs ministères ;
- La vulgarisation insuffisante des recherches faites par les nationaux ;
- Le faible encadrement des chercheurs ;
- Le faible accès aux TIC (seulement 23,8% des chercheurs ont accès à titre personnel) ;
- Le faible parrainage en matière de publication (près de 15% des chercheurs n'ont jamais publié) ;
- Le faible taux de financement des projets (10% des projets présentés trouvent un financement) ;
- L'insuffisance des structures de recherche (56 unités sur l'étendue du territoire) ;
- L'insuffisance des ressources humaines de qualité, au niveau central.

ENJEUX

Faire de la recherche et de l'innovation des leviers pour développer l'économie du Pays et l'influence internationale du Gabon.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Développer un environnement scientifique pour encourager une recherche d'excellence au Gabon d'ici 2030

- Résultat annuel attendu 1 : avoir rédigé un projet portant modification de la loi 22/2000 du 10/01/2001 ;
- Résultat annuel attendu 2 : s'être assuré de l'organisation d'au moins 4 dialogues de gestion ;
- Résultat annuel attendu 3 : s'être assuré de la tenue d'au moins deux (2) sessions des organes de gouvernance ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir au moins inscrit 15 candidats sur les listes d'aptitude du CAMES ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir financé au moins 3 projets de recherche via le fonds Okoumé ;
- Résultat annuel attendu 6 : avoir favorisé l'organisation d'au moins 15 rencontres de partenariats scientifiques ;
- Résultat annuel attendu 7 : 50% au moins du répertoire national des structures de recherche et des chercheurs a été élaboré ;
- Résultat annuel attendu 8 : avoir créé 2 de pôles d'excellence ;
- Résultat annuel attendu 9 : avoir au moins encadré 20 étudiants en master ;
- Résultat annuel attendu 10 : avoir au moins encadrés 20 doctorants.

OBJECTIF N°2 : Produire des connaissances scientifiques et des innovations à partir du capital naturel pour optimiser le développement socio-économique et la durabilité environnementale du Gabon d'ici 2030

- Résultat annuel attendu 1 : au moins 10 projets de recherche ont été exécutés en collaboration avec les institutions étrangères ;
- Résultat annuel attendu 2 : 40% au moins du programme souveraineté alimentaire a été élaboré ;
- Résultat annuel attendu 3 : 40% au moins du programme Ressources Naturelles et Développement Durable a été élaboré ;
- Résultat annuel attendu 4 : 30% au moins du programme Santé et Bien-être a été élaboré ;
- Résultat annuel attendu 5 : 30% au moins du programme Patrimoine Naturel et Culturel a été élaboré ;
- Résultat annuel attendu 6 : au moins 30 projets de recherche ont été exécutés ;
- Résultat annuel attendu 7 : au moins 9 projets de recherche portant sur la population rurale ont été exécutés ;
- Résultat annuel attendu 8 : au moins 110 articles scientifiques, dont 25% avec les collaborateurs étrangers, ont été publiés ;
- Résultat annuel attendu 9 : avoir organisé 2 congrès scientifique de portée internationale ;
- Résultat annuel attendu 10 : avoir exécuté 8 projets financé par l'OMS et AFRICA CDC

OBJECTIF N°1 : Développer un environnement scientifique pour encourager une recherche d'excellence au Gabon**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 50% d'élaboration de la modification de la loi 22/2000 du 10/01/2001 ;
- Résultat annuel attendu 2 : 4 dialogues de gestion organisés
- Résultat annuel attendu 3 : 2 cessions des organes de gouvernance organisés de la Recherche scientifique en République Gabonaise modifiée (CENAREST);
- Résultat annuel attendu 4 : 15 candidats inscrits sur les listes d'aptitude du CAMES
- Résultat annuel attendu 5 : 3 projets de recherche financés (financement Okoumé)
- Résultat annuel attendu 6 : 66 rencontres scientifiques en partenariats organisés;
- Résultat annuel attendu 7 : 50% d'élaboration du répertoire national des structures de recherche et des chercheurs)
- Résultat annuel attendu 8 : 2 pôles d'excellence créés
- Résultat annuel attendu 9 : 20 étudiants encadrés en master
- Résultat annuel attendu 10 : 20 étudiants encadrés en doctorat

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Indicateur 1 : Taux d'élaboration de la modification de la loi 22/2000 du 10/01/2001	%	N/A	50%	50%	3	
Indicateur 2 : Nombre de dialogues de gestion organisés	Nbr	N/A	4	4	4	4
Indicateur 3 : Nombre de cession des organes de gouvernance organisés	Nbr	N/A	2	2	2	2
Indicateur 4 : Nombre de candidats inscrits sur les listes d'aptitude du CAMES	Nbr	N/A	10	15	10	15
Indicateur 5 : Nombre de projets de recherche financés (financement Okoumé)	Nbr	N/A	3	3	3	3
Indicateur 6 : Nombre rencontres scientifiques en partenariats organisés	Nbr	N/A	10	15	15	15
Indicateur 7 : Taux d'élaboration du répertoire national des structures de recherche et des chercheurs	%	N/A	50%	50%		
Indicateur 8 : Nombre de pôles d'excellence créés	%	N/A	N/E	2	2	
Indicateur 9 : Nombre d'étudiants encadrés en master	Nbr	N/A	N/E	20	20	
Indicateur 10 : Nombre d'étudiants encadrés en doctorat	Nbr	N/A	N/E	20	20	

Source des données : DGRSI, CENAREST et CIRMF

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

- Mettre en place une commission d'élaboration des projets de textes réglementaires, composée des chercheurs et des membres de l'administration centrale.
- Faire valider les projets de textes par le RPROG et les RUO des Instituts du CENAREST.
- Formaliser et faire valider par le RPROG et les RUO des Instituts du CENAREST ;
- Valider avec les projets de textes réglementaires et le plan d'investissement quinquennal.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet de mesurer le taux d'élaboration de la modification de la loi 22/2000 du 10/01/2001;

Indicateur 2 : cet indicateur permet de quantifier le nombre de dialogues de gestion organisé

Indicateur 3 : cet indicateur permet de quantifier le nombre de cession des organes de gouvernance organisé

Indicateur 4 : cet indicateur permet de quantifier le nombre de candidats inscrits sur les listes d'aptitude du CAMES

Indicateur 5 : cet indicateur permet d'apprécier le nombre de projets de recherche financés (financement Okoumé)

Indicateur 6 : cet indicateur permet de mesurer le Nombre rencontres scientifiques en partenariats organisées;

Indicateur 7 : cet indicateur permet de mesurer le taux d'élaboration du répertoire national des structures de recherche et des chercheurs;

Indicateur 8 : cet indicateur permet de quantifier le nombre de pôles d'excellence créés;

Indicateur 9 : cet indicateur permet de quantifier le nombre d'étudiants encadrés en master

Indicateur 10 : cet indicateur permet de quantifier le nombre d'étudiants encadrés en doctorat

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Participer à l'élaboration des projets de textes réglementaires.
- Assister aux travaux en commission.
- Valider les différents documents (les projets de textes réglementaires) en commission
- Mettre en place une ou des campagnes de recherche de partenariat animée par le directoire du CENAREST

OBJECTIF N°2 : Produire des connaissances scientifiques et des innovations à partir du capital naturel pour optimiser le développement socio-économique et la durabilité environnementale du Gabon d'ici 2030.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique ;
- Qualité de service rendu aux usagers ;
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 10 projets de recherche exécutés en collaboration avec les institutions étrangères;
- Résultat annuel attendu 2 : 40% d'avancement du programme souveraineté alimentaire élaboré
- Résultat annuel attendu 3 : 40% d'avancement du programme Ressources Naturelles et Développement Durable élaboré);
- Résultat annuel attendu 4 : 30% d'avancement du programme Santé et Bien-être élaboré);
- Résultats attendu 5 : 30% d'avancement du programme Patrimoine Naturel et Culturel élaboré) ;
- Résultat annuel attendu 6 : vingt-cinq (25) de recherche exécutés. (CIRMF).
- Résultat annuel attendu 7 : 9 projets de recherche exécutés portant sur la population rurale.
- Résultat annuel attendu 8 : 110 articles scientifique publiés dont 25% avec les collaborateurs étrangers
- Résultat annuel attendu 9 : 2 congrès scientifique organisé de portée internationale
- Résultat annuel attendu 10 : 8 projets exécutés financé par l'OMS et AFRICA CDC

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de projets de recherche exécutés en collaboration avec les institutions étrangères	Nbr	N/A	5	10	15	15
Taux d'avancement du programme souveraineté alimentaire élaboré	%	N/A	30%	40%	30%	
Taux d'avancement du programme Ressources Naturelles et Développement Durable élaboré	%	N/A	30%	40%	30%	
Taux d'avancement du programme Santé et Bien-être élaboré	%	N/A	30%	30%	40%	
Taux d'avancement du programme Patrimoine Naturel et Culturel élaboré	%r	N/A	20%	30%	50%	
Nombre de projets de recherche exécuté	Nbr	N/A	25	30	35	
Nombre de projets de recherche exécutés portant sur la population rurale.	Nbr		6	9	12	
Nombre d'articles scientifique publiés dont 25% avec les collaborateurs étrangers	Nbr		60	110	160	
Nombre de congrès scientifique organisé de portée internationale	Nbr		1	2	2	
Nombre de projets exécutés financé par l'OMS et AFRICA CDC	Nbr		4	8	12	

Source des données : DGRSI, CENAREST et CIRMF

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Inciter les chercheurs à obtenir des contrats de partenariats ou commandes publiques ou privées
- Inciter les chercheurs à répondre aux appels d'offres nationales et internationales

Organiser les journées portes ouvertes et développer les stratégies de communication

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet quantifier le nombre de projets de recherche exécutés en collaboration avec les institutions étrangères;

Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le taux d'avancement du programme souveraineté alimentaire élaboré

Indicateur 3 : cet indicateur permet de mesurer le taux d'avancement du programme Ressources Naturelles et Développement Durable élaboré e ;

Indicateur 4 : cet indicateur permet mesurer le taux d'avancement du programme Santé et Bien-être élaboré.

Indicateur 5 : cet indicateur permet mesurer le taux d'avancement du programme Patrimoine Naturel et Culturel élaboré

Indicateur 6 : cet indicateur permettra de quantifier le nombre de projets de recherche exécuté

Indicateur 7 : cet indicateur permettra de quantifier le nombre de projets de recherche exécutés portant sur la population rurale.

Indicateur 8 : cet indicateur permettra de quantifier le nombre d'articles scientifique publiés dont 25% avec les collaborateurs étrangers

Indicateur 9 : cet indicateur permettra de quantifier le nombre de congrès scientifique organisé de portée

Indicateur 10 : cet indicateur permettra de quantifier le nombre de projets exécutés financé par l'OMS et AFRICA CDC

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Mettre en place une campagne de recherche de partenariat animée par le directoire du CENAREST

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

RECAPITULATION DES CREDITS PAR ACTION ET TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFR (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
12.479.1: Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée	3 550 511 518	895 004 515	2 845 800 000	3 740 804 515	3 740 804 515	3 550 511 518	895 004 515	2 845 800 000	3 740 804 515	3 740 804 515	3 740 804 515	3 740 804 515
Titre 2. Dépenses de personnel	6 732 483	267 182 585	-	267 182 585	267 182 585	6 732 483	267 182 585	-	267 182 585	267 182 585	267 182 585	267 182 585
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 334 091	820 334 091	-	820 334 091	820 334 091	20 334 091	820 334 091	-	820 334 091	820 334 091	820 334 091	820 334 091
Titre 4. Dépenses de transfert	3 523 444 944	677 644 944	2 845 800 000	3 523 444 944	3 523 444 944	3 523 444 944	677 644 944	2 845 800 000	3 523 444 944	3 523 444 944	3 523 444 944	3 523 444 944
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	870 157 105	870 157 105	-	870 157 105	-	870 157 105	-	870 157 105	870 157 105
12.479.2: Technologie et industrie	16 467 273	16 467 273	-	16 467 273	16 467 273	16 467 273	16 467 273	-	16 467 273	16 467 273	16 467 273	16 467 273
Titre 3. Dépenses de biens et services	16 467 273	16 467 273	-	16 467 273	16 467 273	16 467 273	16 467 273	-	16 467 273	16 467 273	16 467 273	16 467 273
12.479.3: Sciences humaines et sociales	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386
Titre 3. Dépenses de biens et services	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386
12.479.4: Sciences fondamentales	14 348 899 425	14 348 899 425	-	14 348 899 425	-	14 348 899 425	14 348 899 425	14 348 899 425	14 348 899 425			
Titre 2. Dépenses de personnel	14 338 899 425	14 338 899 425	-	14 338 899 425	14 338 899 425	14 338 899 425	14 338 899 425	-	14 338 899 425	14 338 899 425	14 338 899 425	14 338 899 425
Titre 3. Dépenses de biens et services	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
12.479.5: Ecologie et biodiversité	23 334 091	23 334 091	-	23 334 091	23 334 091	23 334 091	23 334 091	-	23 334 091	23 334 091	23 334 091	23 334 091
Titre 3. Dépenses de biens et services	23 334 091	23 334 091	-	23 334 091	23 334 091	23 334 091	23 334 091	-	23 334 091	23 334 091	23 334 091	23 334 091
12.479.6: Agronomie et forêt	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386
Titre 3. Dépenses de biens et services	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386	-	22 867 386	22 867 386	22 867 386	22 867 386
12.479.7: Innovation	1 015 687 050	1 015 687 050	-	1 015 687 050	-	1 015 687 050	1 015 687 050	1 015 687 050	1 015 687 050			
Titre 2. Dépenses de personnel	61 400 172	61 400 172	-	61 400 172	61 400 172	61 400 172	61 400 172	-	61 400 172	61 400 172	61 400 172	61 400 172
Titre 3. Dépenses de biens et services	84 129 773	84 129 773	-	84 129 773	84 129 773	84 129 773	84 129 773	-	84 129 773	84 129 773	84 129 773	84 129 773
Titre 5. Dépenses d'investissement	870 157 105	870 157 105	-	870 157 105	870 157 105	870 157 105	870 157 105	-	870 157 105	870 157 105	870 157 105	870 157 105
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Recherche scientifique et innovation	19 000 634 129	16 345 127 126	2 845 800 000	19 190 927 126	19 190 927 126	19 000 634 129	16 345 127 126	2 845 800 000	19 190 927 126	19 190 927 126	19 190 927 126	19 190 927 126
Titre 2. Dépenses de personnel	14 407 032 080	14 667 482 182	-	14 667 482 182	14 667 482 182	14 407 032 080	14 667 482 182	-	14 667 482 182	14 667 482 182	14 667 482 182	14 667 482 182
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	1 000 000 000	-	1 000 000 000	1 000 000 000	200 000 000	1 000 000 000	-	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	3 523 444 944	677 644 944	2 845 800 000	3 523 444 944	3 523 444 944	3 523 444 944	677 644 944	2 845 800 000	3 523 444 944	3 523 444 944	3 523 444 944	3 523 444 944
Titre 5. Dépenses d'investissement	870 157 105	-	-	-	-	870 157 105	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Catégorie	Ouverts pour 2024 (a)	Prévisions 2025			Total Effectifs 2025 (a + Écart)
		Prévisions de Sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées-sorties)	
Hors catégorie				0	
Fonctionnaires					0
Catégorie A	325			325	
Catégorie B	141			141	
Catégorie C	1			1	
Présalaires				-	
Main d'œuvre Non Permanente	111			111	
Total programme	578	-	-	578	

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

	Ouverts pour 2024 (A)	Prévisions pour 2025 D=A-B+C			Total Effectifs 2025 Ecart D-A
		Prévision de Sorties (B)	Prévisions d'entrées (C)	Effectifs	
Opérateur 1: Commissariat Général	51	-	-	51	-
Emploi rémunéré par le programme	51			51	-
Emploi rémunéré sur fonds propres				-	-
Opérateur 2: IPHAMETRA	112	-	1	113	1
Emploi rémunéré par le programme	112		1	113	1
Emploi rémunéré sur fonds propres				-	-
Opérateur 3: IRT	30	1	4	33	3
Emploi rémunéré par le programme	30	1	4	33	3
Emploi rémunéré sur fonds propres				-	-
Opérateur 4: IRAF	139	1	-	138	-1
Emploi rémunéré par le programme	139	1		138	-1
Emploi rémunéré sur fonds propres				-	-
Opérateur 5: IRET	97			97	
Emploi rémunéré par le programme	97			97	
Emploi rémunéré sur fonds propres					
Opérateur 5: IRSH	178	-	-	178	-
Emploi rémunéré par le programme	178			178	-
Emploi rémunéré sur fonds propres				-	-
Total programme	607	2	5	610	3

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action 1 : Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée			3 529 952 482	3 529 952 482	
Activités 1 : Améliorer les dépistages précoces des maladies métaboliques et génétiques (CIRMF)			3 373 444 944	3 373 444 944	
<i>Titre 4 : Transferts</i>			3 373 444 944	3 373 444 944	
Dépenses Indispensables			3 373 444 944	3 373 444 944	
Subventions de fonctionnement			527 644 944	527 644 944	
Subvention de fonctionnement (PID-PIH)			2 845 800 000	2 845 800 000	
Activités 2 : Identification des principes actifs à forte valeur pharmaceutique des plantes et mise en place des médicaments traditionnels améliorés (MTA) (IPHAMETRA)			156 507 538	156 507 538	
<i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i>			6 173 447	6 173 447	
Dépenses obligatoires			6 173 447	6 173 447	
Salaire journalier (Entretien Forêt de Sibang)			6 173 447	6 173 447	
<i>Titre 3 : Biens et services</i>			150 334 091	150 334 091	
Dépenses Indispensables			150 334 091	150 334 091	
Action 2 : Technologie et industrie			269 334 659	269 334 659	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1 : Développement de Nouveaux Matériaux et d'outils Technologiques (IRT)			116 467 273	116 467 273	
<i>Titre 3 : Biens et services</i>			116 467 273	116 467 273	
Dépenses Indispensables			116 467 273	116 467 273	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 2 : Développement des process pour l'innovation et la transformation pour une agriculture durable (IRAF)			152 867 386	152 867 386	
<i>Titre 3 : Biens et services</i>			152 867 386	152 867 386	
Dépenses Indispensables			152 867 386	152 867 386	
Action 3 : Sciences humaines et sociales			152 867 386	152 867 386	
Activités régaliennes/activités ponctuelles : Recensement et valorisation des patrimoines matériels et immatériels (IRSH)			152 867 386	152 867 386	
<i>Titre 3 : Biens et services</i>			152 867 386	152 867 386	
Dépenses Indispensables			152 867 386	152 867 386	
Action 6 : Agronomie et forêt			123 334 091	123 334 091	
Activités régaliennes/activités ponctuelles : Établir la richesse biologique des écosystèmes gabonais, de déterminer les processus écologiques fondamentaux qui expliquent cette biodiversité et de proposer les outils, sur la base des connaissances scientifiques acquises, qui permettent à tous les acteurs de l'utiliser ou de la gérer/conserver de manière durable. (IRET)			123 334 091	123 334 091	
<i>Titre 3 : Biens et services</i>			123 334 091	123 334 091	
Dépenses Indispensables			123 334 091	123 334 091	
Action 6 : Action n°7 : Coordination, planification, évaluation et appui à la recherche et à l'innovation			720 259 547	720 259 547	

Activités régaliennes/activités ponctuelles : Suivre et évaluer l'exécution des plans et programmes de recherche, de développement scientifique et de l'Innovation (COMMISSARIAT GENERAL CENAREST)			536 129 774	536 129 774	
<i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i>			182 000 000	182 000 000	
Dépenses obligatoires			182 000 000	182 000 000	
Dépenses de personnel			182 000 000	182 000 000	
<i>Titre 3 : Biens et services</i>			120 000 000	120 000 000	
Dépenses Indispensables			120 000 000	120 000 000	
<i>Titre 4 : Transferts</i>			234 129 774	234 129 774	
Dépenses Indispensables			234 129 774	234 129 774	
Activités régaliennes/activités ponctuelles : Assurer la coordination et le suivi des activités de recherche sur le territoire national (DGRSI)			184 129 773	184 129 773	
<i>Titre 3 : Biens et services</i>			184 129 773	184 129 773	
Dépenses Indispensables			184 129 773	184 129 773	
Total programme			4 795 748 165	4 795 748 165	

RATTACHEMENT DES SERVICES RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
12.479: RECHERCHE SCIENTIFIQUE	A1 : COORDINATION DE LA RECHERCHE	A1K1 : Coordination des Services	0000	Direction générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
		A1K2: Actions pédagogiques	0000	Institut Pédagogique National (IPN)
	A2 : Directeur Général du CENAREST	A2K1 : Administration générale	4810	Commissariat Général
		A2K2: Directeur IRAF	4810	IRAF
		A2K3: Directeur IRET	4810	IRET
		A2K4: Directeur IRT	4810	IRT
		A2K5: Directeur IRSH	4810	IRSH
		A2K6: Directeur IPHAMETRA	4810	IPHAMETRA
	A3 : Directeur Général du CIRMF	A3K1 : Administration générale	0000	CIRMF
		A3K2 : Directeur Administratif et Financier CIRMF	4802	CIRMF

PROGRAMME VIE DE L'ETUDIANT

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme vie de l'étudiant, qui découle de la mission « Enseignement Supérieur et Recherche » se décline en 2 actions : **vie associative, culturelle et sportive** et **prise en charge de l'étudiant** pour les apprenants ayant dépassé le cap du Baccalauréat de l'enseignement général, de l'enseignement technique et professionnel. Il a pour finalité de fournir aux étudiants des conditions de vie et d'études propices à leur réussite.

La politique publique des œuvres universitaires est conçue puis mise en œuvre par les administrations et services publics personnalisés ci-après :

Au titre de la conception et du pilotage de la politique des œuvres universitaires, la Direction Générale des Œuvres Universitaires, responsable du programme Vie de l'étudiant, est composée du Cabinet du Directeur Général, de la Direction de la Coordination des œuvres universitaires et de la Direction de la Programmation et des Equipements.

Au titre de l'exécution de la politique publique des œuvres universitaires, les opérateurs de l'Etat rattachés fonctionnellement au programme sont :

- Le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) qui réalise les œuvres universitaires
- Dans le cadre des bourses universitaires, il y a l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG)

Il convient de noter par ailleurs que, dans le cadre des activités sportives universitaires, des partenaires indispensables concourent à la conception et à la mise en œuvre de la politique dans ce domaine. Il s'agit notamment de l'Office Gabonais des Sports Scolaires et Universitaires (OGSSU) et de la Fédération Gabonaise des Sports Universitaires (FEGASU) dont les budgets relèvent de la mission Sport et Loisirs.

La politique publique des œuvres universitaires déploie ses actions dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, du suivi médical, des bourses, et des activités socioculturelles et sportives. Celle-ci nécessite des compétences que l'on retrouve dans diverses entreprises et secteurs d'activités du privé ainsi que l'obligation de tenir compte des exigences des secteurs de la santé publique, de la psychologie, de l'assistance sociale, des organisations associatives.

Une des particularités dans le champ du programme est que les structures des œuvres universitaires sont le plus souvent administrées par des professionnels relevant de Ministères/Programmes autres, notamment dans le domaine de la santé, du sport, de la psychologie, de l'assistance sociale et qui sont mis à la disposition du programme pour emploi.

Conformément à l'esprit de la BOP, la politique publique de la bourse relève du programme Vie de l'étudiant bien que l'ANBG soit rattachée à la Présidence de la République pour des besoins d'administration. Et de ce fait, les ambitions, les objectifs retenus entre le RPROG et son opérateur/ANBG sont soumis à la décision du Conseil d'Administration de l'opérateur à l'effet de prise de décision par celui-ci. Les décisions du Conseil d'Administration doivent être conformes aux orientations fixées par le PAP et déclinées dans le Contrat Annuel de Performance. Le programme vie de l'étudiant noue plusieurs partenariats publics privés dans les domaines de la restauration et de l'hébergement universitaire.

Bien que relevant normalement des œuvres universitaires, les activités ci-après ne relèvent pas des compétences inscrites dans le champ du programme :

- la gestion de la bibliothèque relève du programme enseignement supérieur.

Le recrutement des personnels soignant, social et sportif relève d'autres programmes et Ministères chargés de la Santé et des Affaires Sociales, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

La cartographie du programme Enseignement Supérieur est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	<i>Niveau central</i>	<i>Niveau déconcentré</i>	<i>Niveau central</i>	<i>Niveau déconcentré</i>		
ACTION N° 1 :	1	2	2	7	2	
ACTION N° 2 :						
Total	1	2	2	7	2	

(5) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

ACTION N° 1 : Vie associative, culturelle et sportive

- Le programme conçoit et élabore la politique publique en matière de vie associative, culturelle et sportive et s'assure de sa mise en œuvre, notamment par les opérateurs de politique publique dans le champ du programme.
- Les activités sont encadrées par le décret portant création et organisation de la Direction Générale des Œuvres Universitaires

ACTION N° 2 : Prise en charge de l'étudiant

- Le programme conçoit et élabore la politique publique en matière de prise en charge des étudiants. Il s'assure de sa mise en œuvre, notamment par les opérateurs de politique publique dans le champ du programme.
- Les activités sont encadrées par le décret portant création et organisation de la Direction Générale des Œuvres Universitaires

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte qui impactent le programme, il faut noter :

- la croissance forte du nombre d'étudiants dans la période récente ;
- la dégradation ces dernières années du climat interne dans les universités autour des questions de bourses et des conditions d'études et de vie des étudiants ;
- le nombre important de structures administratives impliquées dans l'enjeu d'amélioration des conditions de vie de l'étudiant, au-delà de la DGOU ;
- le sponsoring de manifestations sportives dans les établissements universitaires par les grandes entreprises internationales installées au Gabon.
- L'expansion du réseau d'établissements d'enseignement supérieur publics et privés concernés par les interventions des opérateurs du programme.

Les attentes des étudiants vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- bénéficier d'un soutien financier grâce aux bourses universitaires ;
- bénéficier d'une solution d'hébergement dans ou en dehors des campus avec l'aide de l'Etat ;
- pouvoir pratiquer des activités culturelles et sportives diversifiées dans un cadre approprié ;
- être pris en charge sur le plan médical en cas d'accident ou de maladie dans ou en dehors des campus

Les autorités politiques attendent de l'action du programme, pour leur part, une amélioration forte et globale des conditions de vie des étudiants, celles-ci étant clairement perçues comme un facteur majeur de réussite universitaire. D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme, à savoir :

- les actions de réhabilitation ou d'extension des infrastructures de vie dans les établissements (chambres d'étudiants et centres médicaux universitaires notamment) ;
- la recherche de partenariats publics-privés en matière d'hébergement et de restauration ;
- Loi n°21/2011 du 14 Février 2012 portant orientation générale de l'éducation, de la formation et de la recherche, qui fixe des axes clairs pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants ;
- le cadre juridique du CNOU complété avec l'adoption des statuts (décret n°00259/PR/MESR du 2 décembre 2019 approuvant les statuts du CNOU) ;
- l'actualisation du cadre juridique d'attribution et de gestion des bourses avec l'adoption et l'entrée en vigueur du décret n°148/PR/MESRSTTENFC du 7 Juin 2021 fixant le régime des bourses d'études en République Gabonaise ;
- l'élaboration in fine du projet de décret portant statut de l'étudiant
- la réhabilitation des restaurants et des résidences Universitaires de Libreville, Owendo et Franceville dont la réouverture est fortement attendue.

Il reste cependant un certain nombre de difficultés et insuffisances à traiter, notamment :

- L'écart considérable entre les ressources du programme et les besoins des étudiants en termes d'infrastructures et de qualité de vie dans les établissements ;
- L'insécurité et la précarité liée à la fermeture prolongée des résidences universitaires à Libreville, Owendo et plus récemment de Franceville ;
- Le système d'information encore embryonnaire (profil et besoins des étudiants, situation des infrastructures et équipements, action des opérateurs et des partenaires...) ;
- la faiblesse des partenariats avec le secteur privé, avec les organisations internationales, avec les structures homologues à l'étranger ;
- le manque de coordination entre les différents acteurs publics impliqués dans le champ d'action du programme ou dans des champs connexes (autres administrations, opérateurs de l'Etat
- des conditions de travail difficiles pour les agents de l'administration et des opérateurs ANBG et CNOU.

ENJEUX

- Le premier enjeu est de fournir aux étudiants, par le biais d'une coopération étroite avec les autres administrations et les partenaires, des conditions de vie et d'études qui soient propices à leur réussite.
- Le deuxième enjeu est de mettre en place d'un véritable statut de l'étudiant en République Gabonaise censé garantir les droits et les devoirs de l'étudiant ;
- Le troisième enjeu réside dans l'ouverture du service public des œuvres universitaires aux mécanismes de financement privés (Partenariat Public-Privé) pour en améliorer l'efficacité et la pérennité,

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2027, Améliorer la performance et la qualité du dispositif de prise en charge sociale et de vie étudiante

- Résultat annuel attendu 1 : avoir révisé 2 projets de texte ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir consacré 10% du budget du programme aux dépenses de développement et d'équipement dans les domaines des œuvres universitaires ;
- Résultat annuel attendu 3 : s'être concerté au moins une fois avec toutes les parties prenantes assurant la coordination des activités de la vie étudiante ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir mis en place un dispositif de prise en charge sociale et de vie étudiante pouvant satisfaire 30% de l'ensemble des étudiants ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir produit et transmis 4 rapports d'activités et 8 rapports de dialogue de gestion en 2025.

(1)

OBJECTIF N°2 : D'ici fin 2027, développé un cadre propice pour la pratique des activités socio-culturelles et sportives pour les étudiants

- Résultat annuel attendu 1 : 97% du cadre d'organisation et du développement des activités socio-culturelles et sportives doit avoir été élaboré et adopté.

OBJECTIF N°3 : D'ici fin 2025, étendre et améliorer l'offre de restauration et d'hébergement pour les étudiants

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à servir 6000 repas par jour sur l'ensemble des restaurants ;
- Résultat annuel attendu 2 : être passé d'un taux de fréquentation des étudiants dans les restaurants universitaires de 10% en 2024 à 15% en 2025 ;
- Résultat annuel attendu 3 : être parvenu à loger 15% d'étudiants en résidences universitaires.

OBJECTIF N°4 : Améliorer d'ici fin 2025 la qualité des services à rendre à l'étudiant

- Résultat annuel attendu 1 : XX% d'étudiants boursiers ont été satisfaits de la qualité du processus de gestion des bourses ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir orienté XX% d'étudiants boursiers dans des filières scientifiques et technologiques ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir orienté XX% d'étudiants boursiers dans des filières professionnelles ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir baissé le pourcentage d'étudiants boursiers dans l'enseignement privé à l'étranger de 40% en 2024 à XX% en 2025 ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir mis en place X délégations de plus au Gabon en 2025 ;
- Résultat annuel attendu 6 : avoir mis en place X délégations de plus à l'étranger en 2025.

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2027, Améliorer la performance et la qualité du dispositif de prise en charge sociale et de vie étudiante

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat attendu 1** : 2 projets de texte de réforme élaborés.
- **Résultat attendu 2** : 10% du budget du programme consacré aux dépenses de développement et d'équipement dans les domaines des œuvres universitaires
- **Résultat attendu 3** : 1 activités de coordination et de renforcement des capacités des parties-prenantes de la vie étudiante
- **Résultat attendu 4** : 30% de satisfaction globale des étudiants sur le dispositif de prise en charge sociale et de vie étudiante
- **Résultat attendu 5** : 12 rapports d'activités et de dialogue de gestion produits transmis au RPROG

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Indicateur 1 : Nombre de projets de texte de réforme élaborés	%		NA	2	8	8
Indicateur 2 : Pourcentage du budget du programme consacré aux dépenses de développement et d'équipement dans les domaines des œuvres universitaires	%		NA	10%	20%	20%
Indicateur 3 : Nombre d'activités de coordination et de renforcement des capacités des parties-prenantes de la vie étudiante	Nombre		NA	1	4	4
Indicateur 4 : Taux de satisfaction globale des étudiants sur le dispositif de prise en charge sociale et de vie étudiante	%		NA	30%	70%	70%
Indicateur 5 : Nombre de rapports d'activités et de dialogue de gestion produits transmis au RPROG	Nombre		N/A	12	12	12

Source des données : Rapports DGOU

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet quantifier le nombre de projets de texte de réforme élaborés

Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage du budget du programme consacré aux dépenses de développement et d'équipement dans les domaines des œuvres universitaires élaboré

Indicateur 3 : cet indicateur permet quantifier le nombre d'activités de coordination et de renforcement des capacités des parties-prenantes de la vie étudiante

Indicateur 4 : cet indicateur permet mesurer le taux de satisfaction globale des étudiants sur le dispositif de prise en charge sociale et de vie étudiante

Indicateur 5 : cet indicateur permet quantifier le nombre de rapports d'activités et de dialogue de gestion produits transmis au RPROG

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Finalisation du projet de décret portant statut social de l'étudiant
- Elaboration du plan d'amélioration des œuvres universitaires
- Rédaction des textes d'application du statut social de l'étudiant
- Mise en place de l'observatoire de la vie étudiante

(2)

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Participation active aux travaux d'élaboration de la politique nationale et d'actualisation du cadre juridique (CNOU, ANBG, FEGASU, OGSSU, Médecine Scolaire et Universitaire)

OBJECTIF N°2 : D'ici fin 2027, développer un cadre propice pour la pratique des activités socio-culturelles et sportives pour les étudiants

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique

- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : 97% d'avancement dans l'élaboration et l'adoption du cadre d'organisation et du développement des activités socio-culturelles et sportives :

1. Elaboration et finalisation de la charte d'organisation des activités socioculturelles et sportives ;
2. signature et mise en place d'un comité de suivi pour la mise en œuvre de la Charte
3. Etat des lieux des infrastructures et des équipements sportifs et socio-culturels

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement dans l'élaboration et l'adoption du cadre d'organisation et du développement des activités socio-culturelles et sportives	%	NA	95%	97%	99%	100%

Source des données : Rapport DGOU

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet mesurer le taux d'avancement dans l'élaboration et l'adoption du cadre d'organisation et du développement des activités socio-culturelles et sportives ;

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Élaboration de charte d'organisation et de développement des activités socio culturelles et sportives ;
- Mise d'un comité de suivi pour la mise en œuvre de la Charte ;
- Élaboration de l'état des lieux et du programme d'investissement ;
- Dotation en matériels et équipements sportif ou artistiques indispensables ;
- Inciter les partenariats de sponsoring des activités.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- FEGASU, CNOU, OGSSU : organisation et mise en œuvre des activités socioculturelles et sportives en collaboration avec la Direction Générale des Sports.

OBJECTIF N°3 : D'ici fin 2025, étendre et améliorer l'offre de restauration et d'hébergement pour les étudiants

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 6000 repas servis par jour sur l'ensemble des restaurants ;
- **Résultat attendu 2** : 15% des étudiants fréquentant les restaurants universitaires ;
- **Résultat attendu 3** : 15% d'étudiants logés en résidences universitaires.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Indicateur 1 : Nombre de repas servis par jour sur l'ensemble des restaurants	Nbre	NA	5000	6000	6 000	6 000
Indicateur 2 : Pourcentage des étudiants fréquentant les restaurants universitaires	%	NA	10%	15%	15	15
Indicateur 3 : Pourcentage d'étudiants logés en résidences universitaires	%	NA	10%	15%	15	15

Source des données : Rapport CNOU

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet quantifier le nombre de repas servis par jour sur l'ensemble des restaurants
Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage des étudiants fréquentant les restaurants universitaires
Indicateur 3 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage d'étudiants logés en résidences universitaires

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Renforcement des capacités du personnel des services restauration et hébergement par le CNOU
- Respect des droits et obligations contractuels (service fait versus règlement)
- Réhabilitation et ouverture progressive des résidences fermées
- Prospection en vue du financement des investissements en partenariat public-privé (hébergement notamment)
- Acquisition de bâtiments

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Objectif entièrement porté par l'opérateur CNOU

OBJECTIF N°4 : Améliorer d'ici fin 2025 la qualité des services à rendre à l'étudiant

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat attendu 1** : Pourcentage d'étudiants boursiers satisfaits de la qualité du processus de gestion des bourses ;
- **Résultat attendu 2** : Pourcentage d'étudiants boursiers dans les filières scientifiques et technologiques ;
- **Résultat attendu 3** : Pourcentage d'étudiants boursiers dans les filières professionnelles ;
- **Résultat attendu 4** : Pourcentage d'étudiants boursiers dans l'enseignement privé à l'étranger ;
- **Résultat attendu 5** : Pourcentage d'étudiants boursiers inscrits à l'étranger ;
- **Résultat attendu 6** : Nombre de délégations mises en place au Gabon ;
- **Résultat attendu 7** : Nombre de délégations mises en place à l'étranger.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Pourcentage d'étudiants boursiers satisfaits de la qualité du processus de gestion des bourses	%	NA	50%	60%	70%	80%
Pourcentage d'étudiants boursiers dans les filières scientifiques et technologiques	%	NA	45%	50%	55%	60%
Pourcentage d'étudiants boursiers dans les filières professionnelles	%	NA	40%	45%	50%	60%
Pourcentage d'étudiants boursiers dans l'enseignement privé à l'étranger		NA	40%	30%	20%	10%
Pourcentage d'étudiants boursiers inscrits à l'étranger		NA	40%	30%	20%	10%
Nombre de délégations mises en place au Gabon		15%	10%	8%	7%	5%
Nombre de délégations mises en place à l'étranger		9	NA	NA	NA	-
Nombre de délégations mises en place à l'étranger		8	NA	NA	NA	8

Source des données : Rapport ANBG

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage d'étudiants boursiers satisfaits de la qualité du processus de gestion des bourses

Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage d'étudiants boursiers dans les filières scientifiques et technologiques

Indicateur 3 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage d'étudiants boursiers dans l'enseignement privé à l'étranger.

Indicateur 4 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage d'étudiants boursiers inscrits à l'étranger

Indicateur 5 : cet indicateur permet quantifier le nombre de délégations mises en place au Gabon

Indicateur 6 : cet indicateur permet quantifier le nombre de délégations mises en place à l'étranger

Indicateur 7 : cet indicateur permet quantifier le nombre de délégations mises en place à l'étranger

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Système de communication et de sensibilisation permanent en direction des étudiants, des parents, recteurs et chefs d'établissements
- Signature des conventions de coopération entre l'ANBG et d'autres pays pour diversifier et professionnaliser les opportunités
- Dématérialisation des procédures de gestion et de paiement
- Formation des agents et mise en place d'une démarche qualité

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Faire un diagnostic du processus existant et proposer des pistes de solutions dans le cadre d'un plan stratégique ;
- Amorcer une démarche qualité et mesurer la satisfaction des étudiants usagers ;
- Prospector et collaborer en vue de définir des filières et métiers pertinents pour l'orientation ;
- Produire un rapport d'activités annuel comportant notamment les données statistiques selon les termes de référence qui seront définis par le RPROG ;
- Appliquer strictement les dispositions réglementaires en matière de suspension et de suppression.

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Catégorie	Ouverts pour 2024 (a)	Prévisions 2025			Total Effectifs 2025 (a + Écart)
		Prévisions de Sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées-sorties)	
Hors catégorie	0	0		0	0
Fonctionnaires	7	0	8	8	15
Catégorie A	4	0	5	5	9
Catégorie B	2	0	3	3	5
Catégorie C	1	0	0	0	1
Main d'œuvre Non Permanente	20	0		0	20
Total programme	27	0	16	16	35

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Réalisations 2024	Prévisions 2025
Opérateur CNOU		
Emplois rémunérés par le programme (solde)	566	666
Emplois rémunérés sur fonds propres	242	242
Total pour l'opérateur CNOU	808	893
Opérateur ANBG		
Emplois rémunérés par le programme	143	145
Emplois rémunérés sur fonds propres	0	0
Total pour l'opérateur ANBG	143	145
Total pour le programme	951	1183

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
12.486.1: Vie associative et culturelle	12 912 325 736	3 012 325 734	-	3 012 325 734	3 012 325 734	3 012 325 734	12 912 325 736	3 012 325 734	-	3 012 325 734	3 012 325 734	3 012 325 734
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 938 376 275	1 938 376 275	-	1 938 376 275	1 938 376 275	1 938 376 275	1 938 376 275	1 938 376 275	-	1 938 376 275	1 938 376 275	1 938 376 275
Titre 4. Dépenses de transfert	10 973 949 461	1 073 949 459	-	1 073 949 459	1 073 949 459	1 073 949 459	10 973 949 461	1 073 949 459	-	1 073 949 459	1 073 949 459	1 073 949 459
12.486.2: Prise en charge de l'étudiant	108 539 431 829	108 302 045 829	237 386 000	108 539 431 829	108 302 045 829	237 386 000	108 539 431 829	108 539 431 829	108 539 431 829			
Titre 2. Dépenses de personnel	4 224 397 828	4 224 397 828	-	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828	-	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 890 034 000	1 890 034 000	-	1 890 034 000	1 890 034 000	1 890 034 000	1 890 034 000	1 890 034 000	-	1 890 034 000	1 890 034 000	1 890 034 000
Titre 4. Dépenses de transfert	91 585 000 001	91 347 614 001	237 386 000	91 585 000 001	91 585 000 001	91 585 000 001	91 585 000 001	91 347 614 001	237 386 000	91 585 000 001	91 585 000 001	91 585 000 001
Titre 5. Dépenses d'investissement	10 840 000 000	10 840 000 000	-	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000	-	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000
Total pour le programme Vie de l'étudiant	121 451 757 565	111 314 371 563	237 386 000	111 551 757 563	111 551 757 563	111 551 757 563	121 451 757 565	111 314 371 563	237 386 000	111 551 757 563	111 551 757 563	111 551 757 563
Titre 2. Dépenses de personnel	4 224 397 828	4 224 397 828	-	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828	-	4 224 397 828	4 224 397 828	4 224 397 828
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 828 410 275	3 828 410 275	-	3 828 410 275	3 828 410 275	3 828 410 275	3 828 410 275	3 828 410 275	-	3 828 410 275	3 828 410 275	3 828 410 275
Titre 4. Dépenses de transfert	102 558 949 462	92 421 563 460	237 386 000	92 658 949 460	92 658 949 460	92 658 949 460	102 558 949 462	92 421 563 460	237 386 000	92 658 949 460	92 658 949 460	92 658 949 460
Titre 5. Dépenses d'investissement	10 840 000 000	10 840 000 000	-	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000	-	10 840 000 000	10 840 000 000	10 840 000 000

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Action N°12.486.1 : Coordination du Programme Vie de l'Etudiant		11 140 000 000	11 140 000 000	
Activités régaliennes 1 : Exercer la tutelle et le contrôle des Opérateurs		11 140 000 000	11 140 000 000	
<i>Titre 3 : Biens et services</i>		300 000 000	300 000 000	
Dépenses Indispensables		300 000 000	300 000 000	
<i>Titre 5 : Investissement</i>		10 840 000 000	10 840 000 000	
Projet: Réfection des campus (UOB, USS, USTM,...)		10 000 000 000	10 000 000 000	
Projet: Sécurisation des établissements (construction des clôtures du supérieur)		840 000 000	840 000 000	
Action N°12.486.2 : Prise en charge de l'Etudiant		100 093 410 275	100 093 410 275	
Activités régaliennes 1 : Offre des services de restauration, d'hébergement, d'assistance médicale, de vie associative, culturelle et sportive		11 908 410 275	11 908 410 275	
<i>Titre 3 : Dépenses de Biens et services</i>		3 408 410 275	3 408 410 275	
Dépenses indispensables		3 408 410 275	3 408 410 275	
Opérateur-CNOU fonctionnement		1 328 466 500	1 328 466 500	
Opérateur-CNOU-COU-UOB		154 067 500	154 067 500	
Opérateur-CNOU-COU-USTM		137 500 000	137 500 000	
Opérateur-CNOU restauration des étudiants		1 638 376 275	1 638 376 275	
Opérateur-CNOU-COU-USS		150 000 000	150 000 000	
<i>Titre 4 : Transferts</i>		8 500 000 000	8 500 000 000	
Dépenses Obligatoires		8 500 000 000	8 500 000 000	
CNOU-Restauration des étudiants		8 500 000 000	8 500 000 000	
Activités régaliennes 2 : Attribution des bourses et prise en charge des frais de scolarité des apprenants		88 185 000 000	88 185 000 000	
<i>Titre 4 : Transferts</i>		88 185 000 000	88 185 000 000	
Dépenses obligatoires		86 599 500 000	86 599 500 000	
ANBG-Bourses ENS		2 500 000 000	2 500 000 000	
ANBG-Bourses ENSET		2 000 000 000	2 000 000 000	
ANBG-Bourses secondaire		7 089 098 000	7 089 098 000	
ANBG-Bourses et accessoires de bourses supérieures		73 173 016 000	73 173 016 000	
ANBG-Bourses Aviation civile		1 600 000 000	1 600 000 000	
ANBG-Bourses Enseignement Supérieur (PID-PIH)		237 386 000	237 386 000	
Dépenses indispensables		1 585 500 000	1 585 500 000	
Opérateur ANBG - Subvention de fonctionnement		1 585 500 000	1 585 500 000	
Total programme		111 233 410 275	111 233 410 275	

RATTACHEMENT DES SERVICES VIE DE L'ETUDIANT

Programme	BOP	UO	Postes comptables	Services
12.486 : VIE DE L'ETUDIANT	A1 : Œuvres universitaires	A1K1 : Administration Générale DGOU	4807	Direction Générale des Œuvres Universitaires
		A1K2 : Coordination des Œuvres Universitaires	4807	Direction de la Coordination des Œuvres Universitaires
	A2 : Directeur Général du Centre National des Œuvres Universitaires	A2K1 : Directeur Administratif et Financier CNOU	4807	Direction Générale du CNOU
		A2K2 : CNOU-COU-UOB	4807	COU UOB
		A2K3 : CNOU-COU-USS	4807	COU USS
		A2K4 : CNOU-COU-USTM	4809	COU USTM
		A2K5 : Directeur Administratif et Financier-Restaurant et hébergement	4807	Direction Générale du CNOU
		A2K6 : CNOU-COU-Ogooué-Maritime	4807	COU Ogooué-Maritime
	A3 : Directeur Général de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon	A3K1 : Directeur Administratif et Financier (DAF) ANBG	4312	ANBG
		A3K2 : DAF ANBG Bourses ENS	4312	ANBG
		A3K3 : DAF ANBG Bourses ANBG	4312	ANBG
		A3K4 : DAF ANBG-Bourses Enseignement Secondaire	4312	ANBG

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme pilotage et soutien aux politiques publiques menées par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, concourt de manière transversale à la mise en œuvre des programmes métiers et organise les fonctions supports du ministère. La particularité de ce programme est qu'il regroupe les moyens transversaux nécessaires à l'exécution des activités des programmes des missions pilotées par le Ministère.

Plus spécifiquement, le programme met à disposition des autres programmes de la mission, un accompagnement, notamment, dans les domaines suivants :

1. Conduite et évaluation de la politique gouvernementale en matière :
 - D'enseignement supérieur ;
 - De recherche scientifique, et de l'innovation technologique ;
 - D'œuvres universitaires.
2. Accompagnement aux actions réglementaires, de communication, des systèmes d'information, de programmation budgétaire, etc. ;
3. Gestion des ressources humaines (recrutement, formation, affectation, etc.).

Acteurs et pilotage du programme

Le programme est placé sous la responsabilité des **Secrétaires Généraux du Ministère**. Les acteurs concernés par la mise en œuvre du programme sont les services du Secrétariat Général, la Direction Centrale des Ressources Humaines, la Direction Centrale des Systèmes d'Information, la Direction Centrale des Statistiques et des Etudes, la Direction Centrale de la Communication, la Direction Centrale des Archives et de la Documentation, la Direction Centrale des Affaires Juridiques, la Direction Centrale des Affaires Financières, le Service Central du Courrier et l'inspection Générale des Services.

La mise en œuvre du programme est réalisée au moyen de budgets gérés par chaque unité administrative.

La cartographie du programme Enseignement Supérieur est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1	1	1	4	1		
Action 2						
Total	1	1	4	1		

(2) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme se décline en deux actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle
- Coordination administrative

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette fonction recouvre :

- la mise en œuvre des politiques, le suivi et l'exécution de celles-ci au niveau central et au niveau des services déconcentrés ;
- la conception des politiques d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante ;
- le pilotage budgétaire et financier ;
- le pilotage de l'ensemble des procédures de gestion administrative du ministère.

Ces politiques sont mises en œuvre par le cabinet du ministre, l'inspection générale, les directions générales et les services rattachés au secrétariat général.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

Le programme met à la disposition des autres programmes de la mission, l'expertise et les compétences dans les domaines de l'administration, des finances, de la comptabilité, de gestion des ressources humaines, de gestion du patrimoine, des moyens généraux, des systèmes d'information, de bureautique, de documentation, d'archivage, de courrier, de secrétariat, de reprographie, des services intérieurs, de production des données statistiques (interne et externe), de communication, de textes juridiques et contentieux

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transverses devant venir en appui des Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans tous les ministères suite à la prise de nouveaux décrets d'organisation en 2013, érigeant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques, etc.) afin de :

- renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement prodigué au quotidien ;
- rationaliser certaines activités autrefois effectuées en doublons ;
- spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues et ainsi développer l'efficacité et l'efficience du ministère ;
- opérationnaliser les nouvelles directions centrales ;
- favoriser la transition entre l'ancienne organisation et la nouvelle organisation, qui intègre notamment les Directions Centrales.

Les difficultés rencontrées et les défis à relever aujourd'hui par le programme Pilotage et Soutien sont :

- l'absence ou l'insuffisance du personnel formé dans le champ de compétences de la fonction (par exemple en matière de communication ou d'affaires juridiques) ;
- des agents sous-exploités ;
- le manque et parfois l'absence totale de collaboration avec les agents bénéficiaires que sont les agents sectoriels : absence d'analyse systématique des besoins notamment, absence d'enquêtes de satisfaction, manques d'échanges au quotidien) ;
- un manque de données sur l'existant (notamment sur le patrimoine du ministère, les équipements, les agents...) ;
- l'absence de cadre de collaboration entre les différentes fonctions du programme Soutien ;
- la transition à opérer entre gestion administrative du personnel et gestion des ressources humaines : évaluation des besoins en compétences afin de pouvoir développer des plans de formation, effectuer des redéploiements et optimiser le suivi de carrière, déclinaison de politiques de GRH et anticipation des évolutions des métiers, etc. ;
- le lancement de grands chantiers nécessitant la redéfinition, la formalisation, la diffusion et le contrôle des procédures transverses afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
- un mode de pilotage, de coordination et de gouvernance des différentes administrations qui est insuffisamment formalisé ;
- l'inorganisation de la fonction communication interne et externe ;
- l'absence d'un état des lieux exhaustif du patrimoine du ministère ;
- l'absence de politique de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
- la faiblesse de l'appui des fonctions Soutien aux directions sectorielles et l'absence d'une relation de confiance partagée ;
- l'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la Documentation et des Archives que sur le plan du Système d'Information).

Le choix a été fait de ne pas retenir un objectif propre à chacune des fonctions support, mais de faire correspondre les objectifs de la fonction soutien à des grands pôles d'activités. Ces derniers ont été déterminés en raison du caractère significatif des moyens financiers correspondants et de leur importance pour le fonctionnement des programmes soutenus. Ces grands pôles d'activité sont le pilotage, la gestion des ressources humaines, la logistique ainsi que la planification et l'évaluation.

ENJEUX

Afin d'atteindre ces objectifs, le programme devra développer en premier lieu l'expertise de ses agents et lancer un certain nombre de chantiers, en fonction des priorités identifiées, à conduire en mode projet.

Les principaux enjeux restent donc :

- assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère ;
- développer la performance de chacune des fonctions soutien et de l'ensemble du Secrétariat Général.

De nombreux résultats sont recherchés, cela passe notamment par :

- le développement des capacités institutionnelles ;
- le relèvement de la qualité des services ;
- l'amélioration de la gouvernance ;
- la création des conditions de l'émulation.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : METTRE EN ŒUVRE UN SYSTEME EFFICACE DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DU MINISTERE D'ICI 2027

- Résultat annuel attendu 1 : avoir veillé à la production de 127 rapports annuels par les instruments ministériels de gouvernance
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en place au moins 50% des procédures d'administration du personnel favorisant la maîtrise des effectifs et les mouvements des agents du ministère
- Résultat annuel attendu 3 : avoir mis en place au moins une (1) cellule BOP et ressources humaines par Programme
- Résultat annuel attendu 4 : avoir consommé au moins 80% des crédits ouverts à l'exécution
- Résultat annuel attendu 5 : avoir mis en place un outil efficace de gestion des systèmes d'informations et de communications

OBJECTIF N°2 : METTRE EN PLACE UN CADRE ORGANIQUE PROPICE AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION D'ICI 2027

- Résultat annuel attendu 1 : 85% des textes d'application de l'enseignement supérieur validés
- Résultat annuel attendu 2 : 85% des textes révisés de la recherche scientifique validés
- Résultat annuel attendu 3 : 85% des textes relatifs à l'innovation technologique élaborés:

OBJECTIF N°3 : DEVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DES OPERATEURS DU MINISTERE D'ICI 2027

- Résultat annuel attendu 1 : pourcentage de cellules d'assurance qualité mises en place chez les Opérateurs;
- Résultat annuel attendu 2 : nombre de séminaires à la gestion axée sur les résultats organisés à destination des acteurs de la ligne managériale;
- Résultat annuel attendu 3 : nombre de personnes formées à la rédaction des documents budgétaires et de gestion des ressources humaines auprès des DAF et des GC.

OBJECTIF N°1: METTRE EN ŒUVRE UN SYSTEME EFFICACE DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DU MINISTERE D'ICI 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1:** 127 de livrables annuel produits
- **Résultat annuel attendu 2:** 50% de procédures d'administration du personnel mises en place favorisant la maîtrise des effectifs du ministère et leur mouvement
- **Résultat annuel attendu 3:** 4 cellules BOP et ressources humaines mises en place et opérationnelles dans les Programmes
- **Résultat annuel attendu 4 :** 80% de consommation des crédits ouverts à l'exécution ;
- **Résultat annuel attendu 5 :** Mettre en place un outil efficace de gestion des systèmes d'informations et de communications

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre de livrables annuel produits	Nbre	NA	N/A	127	127	127
Pourcentage de procédures d'administration du personnel mises en place favorisant la maîtrise des effectifs du ministère et leur mouvement	%	NA	N/A	50%	80%	100%
Nombre de cellules BOP et ressources humaines mises en place et opérationnelles dans les Programmes	Nbre	50%	N/E	4	4	4
Taux de consommation des crédits ouverts à l'exécution	%		80%	80%	90%	100%
Mettre en place un outil efficace de gestion des systèmes d'informations et de communications	%		N/E	50%	75%	100%

Source des données : SG-DCRH-DCAF

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**Contributions des opérateurs/partenaires :**

- RAS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet quantifier le nombre de livrables annuel produits

Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage de procédures d'administration du personnel mises en place favorisant la maîtrise des effectifs du ministère et leur mouvement

Indicateur 3 : cet indicateur permet quantifier le nombre de cellules BOP et ressources humaines mises en place et opérationnelles dans les Programmes

Indicateur 4 : cet indicateur permet mesurer le taux de consommation des crédits ouverts à l'exécution

Indicateur 5 : cet indicateur permet Mettre en place un outil efficace de gestion des systèmes d'informations et de communications

OBJECTIF N°2 : METTRE EN PLACE UN CADRE ORGANIQUE PROPICE AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION D'ICI 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 75% des textes d'application de l'enseignement supérieur validés
- **Résultat annuel attendu 2** : 75% de la refonte des textes de la recherche scientifique validés
- **Résultat annuel attendu 3** : 70% des textes relatifs à l'innovation technologique

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Taux de validation des textes d'application du secteur Enseignement Supérieur	%	NA	70	75%	85%	100%
Taux de validation de la refonte des textes de la Recherche Scientifique	%		70	75%	85%	100%
Taux d'avancement de l'élaboration des textes relatifs à l'innovation technologique	%		70	70%	85%	100%

Source des données : SG-DGES-DGRSI

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Contributions des opérateurs/partenaires :

- L'ensemble des Directions Générales et des opérateurs du ministère

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet mesurer le taux de validation des textes d'application du secteur Enseignement Supérieur

Indicateur 2 : cet indicateur permet mesurer le taux de validation de la refonte des textes de la Recherche Scientifique

Indicateur 3 cet indicateur permet mesurer le taux d'avancement de l'élaboration des textes relatifs à l'innovation technologique

OBJECTIF N°3 : AVOIR DEVELOPPE UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DES OPERATEURS DU MINISTERE D'ICI 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : 50% de cellules d'assurance qualité mises en place chez les Opérateurs
- **Résultat annuel attendu 2** : 6 séminaires à la gestion axée sur les résultats organisés à destination des acteurs de la ligne managériale;
- **Résultat annuel attendu 3** : 42 personnes formées à la rédaction des documents budgétaires et de gestion des ressources humaines auprès des DAF et des GC.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Pourcentage de cellules d'assurance qualité mises en place chez les Opérateurs	%	NA	N/E	50%	70%	100%
Nombre de séminaires à la gestion axée sur les résultats organisés à destination des acteurs de la ligne managériale	%	NA	N/E	6	6	6
Nombre de personnes formées à la rédaction des documents budgétaires et de gestion des ressources humaines auprès des DAF et des GC.	%	NA	N/E	42	56	70

- Source des données : SG-IGS-DGES-DGRSI-DGOU

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur permet mesurer le pourcentage de cellules d'assurance qualité mises en place chez les Opérateurs Cet indicateur quantifie le nombre de manuel de procédure élaboré, qui s'obtient par un simple comptage.

Indicateur 2 : cet indicateur permet quantifier le nombre de séminaires à la gestion axée sur les résultats organisés à destination des acteurs de la ligne managériale,

Indicateur 3 : cet indicateur permet quantifier le nombre de personnes formées à la rédaction des documents budgétaires et de gestion des ressources humaines auprès des DAF et des GC.,

Contributions des opérateurs/partenaires :

- L'ensemble des Directions Générales et des opérateurs du ministère.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
12.493.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	398 219 727	498 219 727	-	498 219 727	498 219 727	498 219 727	398 219 727	498 219 727	-	498 219 727	498 219 727	498 219 727
Titre 3. Dépenses de biens et services	380 000 000	380 000 000	-	380 000 000	380 000 000	380 000 000	380 000 000	380 000 000	-	380 000 000	380 000 000	380 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	18 219 727	118 219 727	-	118 219 727	118 219 727	118 219 727	18 219 727	118 219 727	-	118 219 727	118 219 727	118 219 727
12.493.2: Coordination administrative	1 070 459 335	1 070 459 335	-	1 070 459 335	1 070 459 335	1 070 459 335	1 070 459 335	1 070 459 335	-	1 070 459 335	1 070 459 335	1 070 459 335
Titre 2. Dépenses de personnel	680 459 335	680 459 335	-	680 459 335	680 459 335	680 459 335	680 459 335	680 459 335	-	680 459 335	680 459 335	680 459 335
Titre 3. Dépenses de biens et services	390 000 000	390 000 000	-	390 000 000	390 000 000	390 000 000	390 000 000	390 000 000	-	390 000 000	390 000 000	390 000 000
Total pour le programme Pilotage et Soutien aux politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	1 468 679 063	1 568 679 062	-	1 568 679 062	1 568 679 062	1 568 679 062	1 468 679 063	1 568 679 062	-	1 568 679 062	1 568 679 062	1 568 679 062
Titre 2. Dépenses de personnel	680 459 335	680 459 335	-	680 459 335	680 459 335	680 459 335	680 459 335	680 459 335	-	680 459 335	680 459 335	680 459 335
Titre 3. Dépenses de biens et services	770 000 000	770 000 000	-	770 000 000	770 000 000	770 000 000	770 000 000	770 000 000	-	770 000 000	770 000 000	770 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	18 219 727	118 219 727	-	118 219 727	118 219 727	118 219 727	18 219 727	118 219 727	-	118 219 727	118 219 727	118 219 727

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2022 (1)	Ouverts en LFI pour 2023 (a)	Prévisions pour 2024			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2024 (a + Ecart)
Hors catégorie	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	534	589	0	0	0	589
Catégorie B	253	250	0	0	0	250
Catégorie C	47	45	0	0	0	45
Main d'œuvre non permanente	105	105	0	0	0	105
Total pour les emplois de l'administration	939	989	0	0	0	989

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Action N° 12.493. 1 Pilotage de la stratégie ministérielle		360 000 000	360 000 000	
Activités régaliennes 1 : Concevoir et mettre en œuvre les politiques publiques en matière d'enseignement supérieur, recherche scientifique et innovation technologique et de la vie étudiante, le suivi et l'exécution de celles-ci au niveau central et au niveau des services déconcentrés (CAB M)		230 000 000	230 000 000	
Titre 3 : Biens et services		230 000 000	230 000 000	
Dépenses Indispensables		165 000 000	165 000 000	
Autres dépenses		65 000 000	65 000 000	
Police Universitaire		65 000 000	65 000 000	
Activités régaliennes 2 : Contrôler et suivre la régularité de l'activité de l'ensemble des services relevant du département ministériel. Charger de préparer et de mettre à jour les manuels de procédures ainsi que les manuels d'organisation des services du ministère. (IGS)		40 000 000	40 000 000	
Titre 3 : Biens et services		40 000 000	40 000 000	
Dépenses Indispensables		40 000 000	40 000 000	
Activités régaliennes 3 : Evaluer les curricula, les offres de formation, la recherche scientifique et le suivi des enseignants, des formateurs et des chercheurs pour un meilleur déroulement des activités académiques et scientifique de leur carrière. Qualifier pour évaluer l'adéquation des projets de recherche avec les impératifs de développement et d'éthique. (CSAQ)		45 000 000	45 000 000	
Titre 3 : Biens et services		45 000 000	45 000 000	
Dépenses Indispensables		45 000 000	45 000 000	
Action N° 12.493.2 : Coordination administrative		410 000 000	410 000 000	
Activités régaliennes 1 : Coordonner et contrôler l'activité des Directions Générales du département ministériel.		290 000 000	290 000 000	
Titre 3 : Biens et services		290 000 000	290 000 000	
Dépenses Indispensables		290 000 000	290 000 000	
Activités régaliennes 3 : Sensibiliser, informer et former les acteurs de la ligne managériale (RPROG, RBOP RUO) à la Budgétisation par Objectif de Programme (BOP) et leurs rôles. Conseiller et assister tous les ordonnateurs dans l'exécution budgétaire.		50 000 000	50 000 000	
Titre 3 : Biens et services		50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables		50 000 000	50 000 000	
Activités régaliennes 4 : Améliorer les procédures d'administration (s'occuper de toutes les données relatives au personnel et notamment de leurs mises à jour régulières) du personnel du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Mettre en place un archivage numérique et physique des dossiers des agents du ministère		30 000 000	30 000 000	
Titre 3 : Biens et services		30 000 000	30 000 000	
Dépenses Indispensables		30 000 000	30 000 000	
Activités régaliennes 5 : Elaborer un plan de maintenance du matériel informatique et de télécommunication du ministère Elaborer l'état des besoins en investissement en matière d'informatique et de télécommunications		20 000 000	20 000 000	
Titre 3 : Biens et services		20 000 000	20 000 000	
Dépenses Indispensables		20 000 000	20 000 000	
Activités régaliennes 6 : Coordonner les activités de rédaction de tous les textes du Ministère		20 000 000	20 000 000	
Titre 3 : Biens et services		20 000 000	20 000 000	
Dépenses Indispensables		20 000 000	20 000 000	
Titre 5 : investissement		118 219 727	118 219 727	
Plan d'équipement du Ministère		118 219 727	118 219 727	
Total programme		888 219 727	888 219 727	

RATTACHEMENT DES SERVICES PILOTAGE ET SOUTIEN

Programmes	BOP	UO	Postes comptables	Services
12.493 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	A1 : PILOTAGE	A1K1 : Cabinet	0000	CABINET
		A1K2 : Administration	0000	INSPECTION GEBERALE DES SERVICES
		A1K3 : Secrétaire Permanent du Comité Scientifique Assurance Qualité	0000	CSAQ
	A2 : COORDINATION ADMINISTRATIVE	A2K1 : Administration	0000	SG
		A2K2 : Fonction Support	0000	DCAF/DCRH/DCDSI